



Hockey, page S3



Le Bonhomme amélioré

Cahier Actuel, page B1

Le champion de l'Everest à Montréal

Cahier Sports, pages 10 et 11

Babu Chiri



MONTRÉAL | VENDREDI 2 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 102 > 70 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Céline Dion de retour sur scène fin 2002 à Las Vegas

STÉPHANIE BÉRUBÉ

La nouvelle est sortie en Belgique plus tôt que prévu: Céline Dion sera de retour sur scène le 31 décembre 2002 à Las Vegas dans un spectacle qui s'annonce déjà à la hauteur de l'exubérance légendaire du couple Dion-Angélie. À la mise en scène de ce faste spectacle, Franco Dragone, Belge de son état, qui est à l'origine de la fuite.

C'est donc trois ans jour pour jour après son dernier concert au Centre Molson que Céline Dion entamera une série de spectacles qui doit durer deux ans. C'est ce qu'a affirmé M. Dragone devant la presse belge. Le metteur en scène, que l'on connaît bien pour son travail avec le Cirque du Soleil, a confirmé que Céline inaugurerait une salle de 4000 places qu'il reste à construire à Las Vegas. Tout porte à croire que c'est le luxueux hôtel Caesar's Palace, où Céline et René sont des habitués, qui bâtira l' amphithéâtre. La rumeur de la résidence de Céline à l'hôtel courait déjà depuis quelque temps; hier, les dirigeants du Caesar's Palace ont cependant refusé de confirmer l'arrivée de la nouvelle maman. Pas de commentaire.

C'est que M. Dragone a fait sa conférence de presse plus tôt que prévu. Qu'il convoque les médias pour leur annoncer la construction de ses nouveaux ateliers de production, un investissement massif dans sa ville natale de La Louvière, fort bien. Mais de là à dévoiler les détails du retour de Céline en primeur, il y a toute une marge. Francine Chaloult, qui s'occupe des relations de presse de Céline Dion, ne trépignait pas de joie hier. Elle aussi avait obtenu un exemplaire de l'article du quotidien bruxellois *Le Soir* qui relatait les propos de M. Dragone et qualifiait cette sortie de « prématurée et incomplète ». Mme Chaloult a précisé que toutes les informations seraient contenues dans une annonce officielle « à l'échelle mondiale » qui ne devrait pas tarder.

Au mois de janvier 2000, Céline Dion et son mari René Angélie ont vu un spectacle extraordinaire. « Un spectacle qui a changé ma vie », a dit Céline Dion sur une bande vidéo présentée lors de la conférence de Dragone qui a eu lieu mercredi à Namur.

Voir RETOUR en A2

AVEC SA LUCILLE...



BB King, ultime ambassadeur du blues, intouchable monument de la musique afro-américaine, a de nouveau comblé ses fans qui étaient plus de 4000 à être venus à sa rencontre hier soir au Centre Molson. Au terme de quelques chansons servies par son groupe en guise d'introduction (un rituel en soi), l'artiste de 75 ans a de nouveau fait chanter sa guitare Lucille, vibrante et non moins fidèle compagne qui lui donne la répartition depuis plus d'un demi-siècle de carrière. Voilà ce qu'on appelle la longévité! La critique d'Alain Brunet en page C6.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

CONTRE PIERRE BOURQUE

Le maire de Verdun se désiste

ÉRIC TROTTIER

Tout porte à croire que le maire de Verdun et président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM), Georges Bossé, s'apprête à annoncer qu'il ne briguera pas la mairie de la nouvelle ville de Montréal, le 4 novembre prochain.

Selon des informations obtenues hier par *La Presse* auprès de plusieurs sources, tant à l'UMBM que dans l'entourage de M. Bossé, celui que les maires de banlieue voyaient comme un candidat naturel pour affronter Pierre Bourque a jugé que ses appuis étaient insuffisants et a décidé de laisser la place à un autre candidat.

Cette décision, qui pourrait être annoncée à la réunion de l'UMBM ce matin, ouvrirait la voie à l'ancien ministre libéral Gerald Tremblay, qui accumule les appuis chez les maires de banlieue depuis 10 jours.

La Presse a tenté en vain hier de parler à M. Bossé. Mais, dans son entourage, le message était clair. « À moins qu'il ne change d'idée à la dernière minute, sa décision est prise: il ne se lancera pas dans la course à la mairie de la nouvelle ville de Montréal. » « Sa décision est personnelle; j'aime mieux attendre qu'il en ait fait l'annonce lui-même avant de commenter », a dit un fidèle supporter de M. Bossé, le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie.

Maire de Verdun depuis 1993, M. Bossé s'est rapidement taillé une place enviable parmi ses confrères en accédant aux plus hauts postes à la direction de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), avant de devenir président de l'UMBM en 1998. C'est à la tête de cet organisme, créé pour représenter les villes de banlieue et faire contrepoids à la Ville de Montréal, que M. Bossé s'est forgé un nom sur la scène politique montréalaise.

Voir VERDUN en A2

Ottawa redépose son projet sur les banques

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il n'avait pas renoncé à réglementer les fusions bancaires et qu'il redéposera dans les prochains jours son projet de loi sur les institutions financières.

Ottawa a également annoncé qu'il remettait au menu de la nouvelle législature, la 37^e, un autre projet de loi de nature économique, celui sur la participation publique au capital de Petro-Canada. Le gouvernement Chrétien veut en effet se départir de sa participation de 18 % dans la pétrolière, soit 50 millions d'actions évaluées à 1,75 milliard de dollars.

Ces deux projets de loi étaient morts au feuillet le 22 octobre dernier lorsque le premier

ministre Chrétien avait déclenché des élections générales.

C'est le 13 juin 2000 que le ministre des Finances, Paul Martin, avait déposé aux Communes un ambitieux projet de loi de réforme des services financiers du pays.

Le document de près de 900 pages et de deux kilos — l'une des plus larges et des plus significatives pièces de législation à avoir été introduite aux Communes au cours de son histoire — visait à transformer du tout au tout les règles de propriété des banques, à permettre aux Canadiens d'acquiescer ou de fonder des banques, à ouvrir la porte aux institutions étrangères, à créer une agence de consommation en matière financière, à créer un poste d'ombudsman aux services financiers, à obliger les banques à offrir un compte bancaire à coût modique et à prévoir

un cadre réglementaire régissant la fermeture de succursales. Le projet de loi permettait également aux institutions financières, entre autres innovations, de créer des sociétés de portefeuille réglementées.

Le ministre Martin avait affirmé à l'époque que le projet de loi offrait un remarquable équilibre entre la protection des consommateurs et la nécessité pour les banques d'évoluer et d'affronter la concurrence.

Les grandes banques canadiennes avaient dans l'ensemble bien accueilli le projet, affirmant qu'il donnerait à l'industrie les armes dont elle avait besoin pour naviguer dans un univers financier de plus en plus vigoureux.

Voir BANQUES en A2

Pour garder son poste, un officier de la SQ doit renoncer à son statut d'avocat

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Lourde perte pour la Sûreté du Québec, qui voit partir son directeur de la lutte contre le crime organisé, M^e Louis Dionne, l'officier qui y incarnait peut-être le mieux le renouveau auquel en appelait la commission Poitras. La raison de son départ, a appris *La Presse* hier: des complications administratives et juridiques qui le forçaient à renoncer à son statut d'avocat!

Comme quoi il y a encore loin de la coupe aux lèvres entre le discours du gouvernement et du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard — très favorable à l'embauche à la tête de la SQ de diplômés civils par des « entrées latérales » — et la réalité.

Fils du juge Denys Dionne, qui a présidé la Commission d'enquête sur le crime organisé, et procureur de la Couronne réputé qui avait notamment lancé, en 1996, une division spéciale de saisie des produits de la criminalité, Louis Dionne avait été recruté à la SQ en mars 1998 par l'ancien directeur Guy Coulombe, un civil lui aussi.

Il avait le mandat de remettre de l'ordre dans la direction de la lutte contre le crime organisé, esquivée par l'affaire Matticks. Il a aussi présidé, dans un contexte de guerre des gangs de motards, à la mise sur pied des six escouades mixtes régionales.

Outre l'embauche de M. Coulombe à la direction générale, celle de M^e Dionne à la tête de 200 enquêteurs était la première « entrée

latérale » dans un poste de haute responsabilité à la SQ. M. Dionne était d'ailleurs souvent cité comme un exemple du renouvellement de la SQ et une preuve qu'elle n'était plus l'organisation repliée sur elle-même décrite pendant la commission d'enquête Poitras.

Son contrat de trois ans arrivait à échéance le 12 mars prochain. M^e Dionne voulait rester. Le directeur général de la SQ, Florent Gagné (un civil à contrat lui aussi, jusqu'au 30 juin prochain) affirme qu'il tenait à le garder. « Il est très très apprécié et aimé de ses troupes, dit M. Gagné. C'est l'unanimité ici sur la compétence de Louis. »

Voir OFFICIER en A2

Air Canada au ralenti!

Surpris par le ralentissement soudain du marché à la fin de l'année après quelques trimestres à plein régime, Air Canada se prépare à éliminer encore plus d'emplois et à réduire davantage l'offre de sièges sur certaines liaisons si l'économie nord-américaine continue de se détériorer. Le transporteur national vient en effet d'annuler ses plans de croissance pour l'année 2001 et a décidé de mettre un frein à son projet de modernisation de la flotte d'appareils, dont la commande de jets régionaux de Bombardier.

Voir nos informations en D1

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C10	Loteries	A2, B5
- télévision	C4	Monde	A8
Bandes dessinées	D12	Mots croisés	D12, S14
Bridge	E7	Mot mystère	D12
Décès	E6, E7	Petites annonces	E4
Économie	D1-D11	- immobilier	E4, E5
Éditorial	A10	- marchandises	E5
Étes-vous observateur?	E4	- emplois	E5
Feuilleton	D12	- automobile	E5-E7
Forum	A11	- affaires	D4
Horoscope	E5	Politique	A5-A7

MÉTÉO *Voir S20*
Faible neige
Maximum -3 > minimum -18



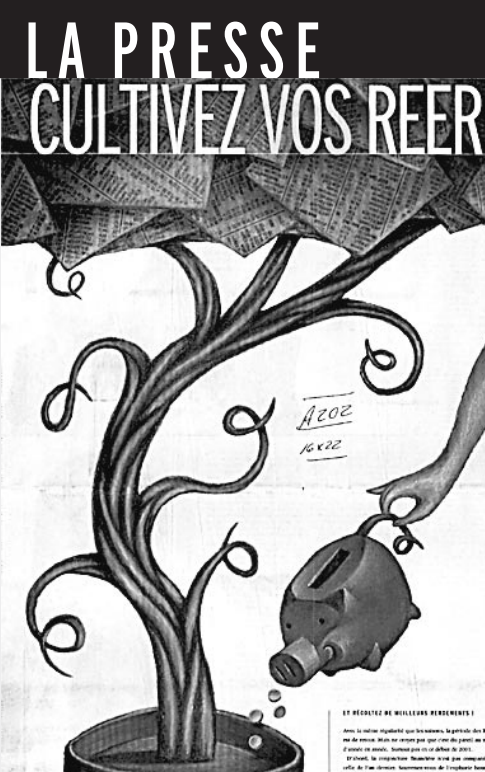
6 21924 98765 1

1
3
4
6

DEMAIN DANS LA PRESSE

Cultivez vos REER

Avec la même régularité que les saisons, la période des REER est de retour. Pour vous aider à définir votre stratégie de placement, ne manquez pas demain dans *La Presse* un cahier spécial rédigé par notre équipe de journalistes économiques et financiers. Vous y trouverez des analyses sur la conjoncture économique, des suggestions de placement, une mise au point sur les dernières modifications aux règles fiscales et une foule de conseils pratiques qui sauront répondre à vos questions et vous guider dans vos choix de placements. Bonne lecture et surtout... bons rendements!



LA PRESSE AU MILLIARDIEN RENDREMENT

Avec la même régularité que les saisons, la période des REER est de retour. Pour vous aider à définir votre stratégie de placement, ne manquez pas demain dans *La Presse* un cahier spécial rédigé par notre équipe de journalistes économiques et financiers. Vous y trouverez des analyses sur la conjoncture économique, des suggestions de placement, une mise au point sur les dernières modifications aux règles fiscales et une foule de conseils pratiques qui sauront répondre à vos questions et vous guider dans vos choix de placements. Bonne lecture et surtout... bons rendements!

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOUVREMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Détailants (514) 285-6931
National et Télé-Plus (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

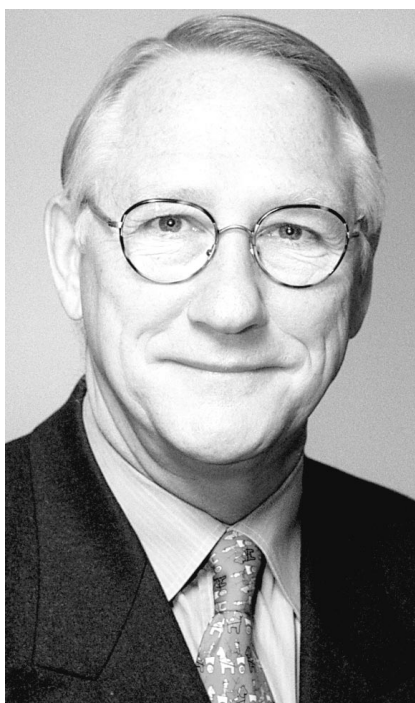
LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: **2-7-9** > À quatre chiffres: **0-2-4-7**

SUITES DE LA UNE

VERDUN

Suite de la page A1



Gérald Tremblay

PHOTO La Presse

Ses prises de bec avec Pierre Bourque sont mémorables et, dès que ce dernier eut lancé son projet d'une île, une ville, le maire de Verdun est devenu le grand pourfendeur des fusions.

Mais voilà, le projet de loi 170 est adopté et la fusion des villes de l'île n'est plus qu'une question de mois. C'est pour cette raison que M. Bossé a commencé à évaluer ses appuis dès la période des Fêtes afin de voir si sa candidature pouvait rallier les foules. Des appuis, M. Bossé en a surtout récoltés parmi les maires anglophones du West Island, des villes souvent moins peuplées et moins « pesantes » politiquement que Saint-Laurent, Saint-Léonard, LaSalle ou Anjou. En outre, fait-on valoir, la plupart des maires de l'ouest de l'île ne sont pas prêts à faire une bataille

électorale, trop occupés qu'ils sont à contester la loi 170.

D'autres maires plus importants avaient aussi songé à donner leur appui à Georges Bossé, mais la plupart ont décidé d'accorder leur faveur à Gérald Tremblay. M. Bossé est un bon politicien, mais il est trop associé aux villes de banlieue opposées à Montréal; il aurait été pratiquement impossible de le faire élire à la nouvelle ville de Montréal, ont expliqué plusieurs maires à *La Presse*.

Quant à Gérald Tremblay, son rapport sur la consultation publique à Montréal comme le fait qu'il demeure à Outremont pourraient faire qu'il gagne des appuis partout dans l'île. « Son nom commence à faire consensus », a confié un maire.

Cette analyse, plusieurs collè-

gues de M. Bossé ont fini par la partager ces derniers jours. Si bien, dit-on, qu'il a compris qu'il n'était plus l'homme de la situation.

Selon nos informations, M. Bossé n'a pas abandonné l'idée de se présenter comme conseiller de son arrondissement, peut-être même avec Gérald Tremblay. Le maire de Verdun a d'ailleurs encore participé à une réunion politique, hier midi, en compagnie de la présidente de la CUM, Vera Danyluk, d'autres maires de banlieue et des conseillers d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal. La rencontre avait été convoquée par le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand, et elle visait à faire le point sur les alliances possibles pour battre le maire Bourque.

M. Bossé a longuement parlé de l'organisation de ces élections

— pas à titre de candidat à la mairie — et a confié que des conseillers de Vision Montréal, l'équipe du maire Bourque, pourraient bientôt faire défection. Il n'a pas cité de noms, mais d'aucuns ont pensé au président du comité exécutif de la Ville, Jean Fortier, qui se fait plus discret que jamais et qui a refusé les entrevues sur son avenir politique, ces jours derniers.

Les maires de banlieue en apprendront davantage ce matin puisqu'ils doivent se réunir pour une des dernières réunions de l'UMBM, l'organisme qui sera bientôt sabordé pour faire place à un nouveau parti politique.

Pour sa part, Gérald Tremblay, qui est à l'extérieur de la ville cette semaine, s'apprêterait à annoncer sa candidature à la mairie de la nouvelle ville dès la semaine prochaine.

BANQUES

Suite de la page A1

Les associations de consommateurs avaient également applaudi la création par Ottawa d'une agence de consommation en matière financière, la qualifiant de « progrès colossal dans le domaine de la protection des consommateurs ». Certains groupes de consommateurs avaient cependant eu des réserves importantes, notamment au chapitre des fer-

metures de succursales et des fusions, même si celles-ci seront assujetties à un processus d'examen auquel le public participera.

Un pan majeur du projet de loi redéposé hier concerne les règles de propriété des banques. À cet égard, il est prévu que le seuil de 10 % pour un actionnaire unique passe à 20 % pour les grandes banques dont le capi-

tal-actions est de plus de cinq milliards de dollars. Pour la Banque Nationale, qui est dans la catégorie des banques de taille moyenne, (un à cinq milliards), la participation individuelle permise pourra passer à 65 %.

Parmi les autres projets de loi importants que le gouvernement veut déposer ces jours-ci, mentionnons le projet de loi sur l'assuran-

ce-emploi, un nouveau projet de loi visant à combattre les bandes de motards, un projet de loi controversé sur les jeunes contrevenants, le projet de loi sur les espèces en péril, celui sur l'immigration, celui sur la justice (le projet de loi omnibus portant sur la cruauté envers les animaux et sur les invasions de domicile) et celui sur la citoyenneté.

OFFICIER

Suite de la page A1

Mais les deux hommes étaient convenus qu'il fallait « régulariser » sa situation en suppléant à la « béquille » que constituait son contrat, explique M. Gagné. « Je lui ai offert un grade d'inspecteur-chef. Je lui ai dit: ça ferait une belle entrée latérale si tu entras par la grande porte. »

C'est là que les choses se sont compliquées. Cette option exigeait que M^e Dionne obtienne le statut d'agent de la paix. Mais pour ce faire, il lui aurait fallu renoncer à son statut d'avocat, puisqu'en vertu du code de déontologie du Barreau du Québec, les deux sont incompatibles.

« J'étais très déçu de ça, je ne connaissais pas cette disposition », lance le directeur Gagné. M^e Dionne tenait à conserver son statut

d'avocat, lui qui a pratiqué cette profession pendant 15 ans. Il lui aurait fallu repasser des examens pour reprendre la pratique du droit plus tard.

Selon M. Gagné, il était impossible que M^e Dionne puisse occuper un poste de direction de façon permanente en tant qu'employé civil, tout en demeurant avocat. « Il n'appartient pas aux catégories de civils que nous avons à la SQ », dit-il.

Autre obstacle: un article de la nouvelle loi de police, adoptée en juin, exige que pour être embauché par un corps policier, on détienne un certificat de l'École nationale de police. Théoriquement, M^e Dionne aurait donc dû suivre à Nicolet le cours d'une vingtaine de semaines imposé aux recrues. Enfin,

un amendement législatif aurait été nécessaire pour que sa caisse de retraite d'employé du gouvernement soit transférée à la SQ.

La multiplication des embûches a découragé M^e Dionne. Il a avisé il y a quelques jours M. Gagné qu'il refusait l'offre de la SQ et a demandé sa réintégration au ministère de la Justice en mars. « C'est très triste », lance M. Gagné, qui conserve un mince espoir de trouver une solution. L'ironie, ajoute le directeur, c'est qu'il devra peut-être combler le poste de patron de la lutte contre le crime organisé avec un autre contractuel... qu'il perdra peut-être après trois ans.

M. Gagné demande donc au ministre Serge Ménard de lever ces embûches en amendant les lois. « Ce sont des archaïsmes dans les lois. Il faut que le législateur lève

ces embûches pour qu'on puisse embaucher des personnes comme Louis. »

La situation est d'autant plus saugrenue que la SQ s'est dotée en septembre 1999, sous la gouverne de M. Gagné, d'un plan de renouvellement qui promettait d'avantager systématiquement les détenteurs de diplômes universitaires parmi les candidats aux postes d'officiers.

« La SQ croit que les exigences de la société moderne amènent pour les officiers la nécessité de posséder une formation de niveau universitaire, dit le document. À l'avenir, un détenteur d'un diplôme universitaire sera systématiquement avantagé dans la dotation de postes d'officiers. » Dans le cas de M^e Dionne, on lui demandait pourtant, dans les faits, de renoncer à son diplôme.

RETOUR

Suite de la page A1

Précision Industries d'acier inoxydable Ltée

Il y avait une erreur dans l'adresse du site Internet de la société Industries d'acier inoxydable Ltée, dont il était question dans le cahier Économie du 20 janvier. La bonne adresse est: www.iai-inox.com. Toutes nos excuses.

Car le couple avait enregistré un petit bout d'entrevue destiné au public belge pour appuyer l'annonce de Dragone. Il semble qu'il y a eu confusion quant aux dates auxquelles on pouvait diffuser la précieuse cassette.

Selon Olivier Collot, le journaliste qui a signé l'article du *Soir*, Céline Dion a enregistré son message dans sa résidence floridienne, juste avant son accouchement. D'après le journaliste, la chanteuse était radieuse et a été dithyrambique à l'égard de Dragone. « Elle a dit à René qu'il était le meilleur manager du monde et qu'elle voulait absolument travailler avec Dragone. Qu'il fallait qu'il lui arrange ça », racontait-il, depuis la Belgique.

Le metteur en scène va installer ses ateliers en permanence à La Louvière et c'est de là qu'il préparera toutes ses mises en scène, dont celle faite sur mesure pour Céline Dion.

Selon le quotidien *Le Soir*, le prochain spectacle de la diva durera 90 minutes et plusieurs artistes l'accompagneront sur scène. Évidemment, il a été impossible de confirmer ces informations auprès de M^{me} Chalout qui a précisé que l'annonce mondiale du retour de Céline, la version officielle, sera faite d'ici quelques jours tout au plus. Céline et René en profiteront-ils pour nous présenter la bouille de leur petit René-Charles?

Précision Rue Dandurand

Contrairement à ce que nous écrivions hier en page A4, la rue Dandurand, dans le quartier Rosemont, n'a pas été nommée d'après l'ancien propriétaire du Canadien Léo Dandurand, mais bien d'après Ucal-Henri Dandurand, promoteur immobilier du début du siècle.

La police de Toronto s'interroge sur la moralité de certains de ses membres

GLORIA GALLOWAY
Presse Canadienne

TORONTO — Les allégations d'une effeuilleuse, qui affirme avoir été mordue à une fesse par un policier alors qu'elle présentait son numéro dans le sous-sol d'un poste de police du centre-ville de Toronto, incitent le service de police à enquêter sur la moralité de certains de ses membres.

La danseuse exotique, qui a exigé de garder l'anonymat, a décidé de rendre sa mésaventure publique après avoir été harcelée par des membres du service des affaires internes de la police. Elle a raconté

qu'en mars dernier, la femme d'un policier l'avait engagée, moyennant 200 \$, à l'occasion de l'anniversaire de son mari.

Elle dit qu'elle-même et deux compagnes ont été amenées au poste de police, puis dans un vestiaire au sous-sol. Portant un uniforme de la police de Toronto, un képi et des souliers à talons hauts, elle y a accueilli le policier et une dizaine de ses collègues.

Un peu plus tard, elle a enlevé la chemise du policier à qui elle destinait son numéro, et elle a baissé son pantalon jusqu'aux genoux. Comme il devenait agressif, elle lui a attaché les mains dans le dos

après avoir emprunté des menottes à un autre policier. C'est lorsqu'elle s'est penchée pour retirer sa propre culotte que le policier l'aurait mordue. Elle dit qu'en constatant son agressivité croissante, elle a décidé de partir.

Selon un expert, le branle-bas suscité par cet incident donne à penser que le plus important service de police municipal du pays n'établit peut-être pas très bien ses priorités. Peter Rosenthal, professeur de droit à l'Université de Toronto, croit que la population ne serait pas tellement offusquée d'apprendre que des policiers ont assisté à un numéro d'effeuilleuse

dans un vestiaire, alors qu'ils n'étaient pas dans l'exercice de leurs fonctions — si la jeune femme n'estimait pas avoir été exploitée d'aucune façon.

Mais les officiers supérieurs semblent juger ce genre d'incident plus sévèrement que les gestes de violence, ajoute-t-il. « Si quelqu'un fait feu sur une personne dans des circonstances douteuses, ils se portent immédiatement à la défense de cet individu. »

Selon Norm Gardner, président de la Commission des services policiers de Toronto, le public s'attend à ce que les policiers projettent une image qui incite au

respect. « Lorsqu'un policier utilise la force, c'est peut-être qu'il y est obligé, alors que certaines autres choses ne sont pas nécessaires », ajoute-t-il.

Dans le cas des allégations qui ont été faites cette semaine par l'effeuilleuse, un porte-parole de la police, le sergent Jim Muscat, dit qu'il appartiendra à un arbitre de déterminer si les policiers impliqués dans cet incident ont fait quoi que ce soit de répréhensible. Et cette décision ne sera prise que si des accusations sont portées lorsque l'enquête interne aura été complétée.

ACTUALITÉS

Un être grossier, voire grivois, dans ses rapports avec les femmes...

ANDRÉ CÉDILOT

LE LITIGE CIVIL opposant Yvon Séguin, le directeur de la Caisse d'économie des policiers de la CUM, et son ancien patron, Paul Filteau, ressemble à un véritable roman-savon de la télévision.

À sa troisième journée, ce procès en Cour supérieure a donné lieu hier à un déballage de griefs et d'allégations sur la gestion de la Caisse et surtout la conduite de l'ex-policier Yvon Séguin, qui assume la direction depuis 1996.

Ironiquement, ces troublantes révélations se retrouvent sur la place publique en raison d'une poursuite de 225 000 \$ que M. Séguin a intentée contre l'ancien directeur Filteau, qui l'a accusé, en pleine assemblée générale, en 1998, de harceler sexuellement des employés de la Caisse.

M. Séguin qualifiant ces propos de mensonges éhontés, l'avocat de la défense, M^e Jacques Cyr, veut démontrer que son client ne parlait pas à travers son chapeau en faisant défiler devant la juge Louise Lemelin des employés, des membres et d'anciens administrateurs de la Caisse.

À la lumière des témoignages entendus, il ressort qu'il existe une grande familiarité entre les dirigeants et la quarantaine d'employés de l'établissement bancaire, pour la majorité des femmes. Il semble toutefois que le climat de travail a passablement changé depuis que M. Séguin a pris le fauteuil de directeur, en 1996.

La « minibombe » qu'a fait éclater M. Filteau, en novembre 1998, n'a rien pour améliorer la situation. Depuis cinq ans, une douzaine de membres du personnel ont été remerciés et plusieurs autres ont démissionné. Actuellement, au moins six femmes sont en congé de maladie à cause de problèmes de stress.

De toute évidence, et il l'a en partie lui-même reconnu lors de son témoignage, le directeur Séguin n'a rien d'un diplomate dans ses relations avec les femmes. Selon les témoins, il lui arrive fréquemment d'être grossier, voire grivois dans ses rapports avec le personnel de la Caisse.

Une employée, Carole David, 50 ans, qui vit avec l'ancien président du conseil d'administration de la Caisse, Émile Bisaillon, en froid avec M. Séguin, a évoqué quelques incidents qui n'ont rien de tellement gratifiant. Selon elle, il n'est pas rare que M. Séguin fasse des allusions à connotation sexuelles : « T'as des belles fesses dans ces pantalons-là. Fais attention, tu vas perdre tes beaux gros seins. »

Elle dit avoir été particulièrement choquée de ce que, un bon matin, M. Séguin a dit d'une employée qui venait de l'informer au téléphone qu'elle serait absente pour la journée. « Elle rentre pas, elle a encore mal à la plotte », aurait-il dit sans la moindre pudeur devant M^{me} David.

Pour sa part, Sylvie Cedilotte, 41 ans, soutient avoir été victime de harcèlement sexuel depuis son embauche en 1994. M. Séguin lui aurait fait tellement de remarques déplacées sur son anatomie, sa tenue vestimentaire et même ses moindres gestes qu'elle en a fait une profonde dépression au printemps 1999. Il ne l'a jamais touchée mais, à la fin, critiquait continuellement son travail. Elle a remis sa démission depuis qu'elle a trouvé un autre emploi dans le réseau des caisses Desjardins.

« C'était un combat perpétuel », a-t-elle dit. De toute évidence, c'est sur la foi des confidences que cette dernière lui a faites en octobre 1998 que l'ancien directeur de la Caisse, Paul Filteau, a dénoncé M. Séguin en assemblée générale. Elle a depuis porté plainte à la CSST (sa plainte a été rejetée le 24 novembre dernier, mais elle a interjeté appel) et plus récemment à la Commission des droits de la personne.

Dans le contre-interrogatoire mené par l'avocat de M. Séguin, M^{me} Cedilotte s'est défendu d'être de collusion avec son ancien patron, Paul Filteau, au cœur d'une guerre de pouvoir qui sévissait à la Caisse d'économie des policiers, en 1996 et 1997. « Si j'ai tant tardé à tout dévoiler, c'est que je n'en avais pas la force mentale. C'est à la suite de ma thérapie que j'ai décidé de passer à l'attaque », a-t-elle expliqué.

M^e Bernard Gravel cherche aussi à démontrer que la dépression de M^{me} Cedilotte n'est pas due à son travail, mais à des problèmes personnels. Ce qu'elle a réfuté avec assez d'aplomb jusqu'à la fin de son long témoignage. Le procès se poursuit aujourd'hui.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

La tutelle imposée par le gouvernement Bouchard à l'hôpital du Haut-Richelieu fait l'effet d'une gifle aux médecins et usagers qui luttent pour sa survie.

L'HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

La tutelle soulève les haut cris

Le conseil d'administration avait proposé d'autres solutions, soutient-il

MARTINE ROUX

DÉÇU DE LA tutelle imposée par Québec parce qu'il n'a pas atteint l'équilibre budgétaire, le conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu avait pourtant proposé d'autres solutions au ministère de la Santé et des Services sociaux, soutient-il.

Réunis jusque tard hier soir, les membres du conseil ont accueilli comme une gifle le doute que la ministre Pauline Marois laisse planer sur leur intégrité en décidant de placer l'établissement sous tutelle. En décembre dernier, ils l'avaient pourtant invitée à évaluer la situation financière de l'établissement, tel que le permet la loi sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire, font-ils valoir. Cette proposition est restée lettre morte, déplore la présidente du conseil d'administration, Lucie Lahaie.

« Compte tenu des ressources financières qui nous ont été octroyées, cet objectif (l'équilibre budgétaire) devenait hors d'atteinte. » Les exigences de la loi auraient mené à d'autres compressions ainsi qu'à un « bris de services, poursuit M^{me} Lahaie, ce à

quoi s'est toujours fermement refusé le conseil d'administration. »

C'est le directeur de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, André Ducharme, qui dirigera l'hôpital au cours des quatre prochains mois. Le conseil d'administration n'a d'autre choix que de s'incliner devant cette administration provisoire, dit M^{me} Lahaie, mais estime que le chargé de pouvoir ne pourra faire autrement que de parvenir aux mêmes conclusions.

À ses yeux, la tutelle est d'autant plus inattendue que l'hôpital du Haut-Richelieu était, au 31 mars 1999, « l'un sinon le seul établissement à avoir atteint l'équilibre budgétaire tout en ayant remboursé son déficit accumulé. Ce tour de force a toutefois engendré une situation de sous-financement chronique alors que l'hôpital affichait des résultats de performance reconnus par le ministère. »

L'hôpital est la première victime de la loi obligeant les hôpitaux à présenter des budgets équilibrés, adoptée par Québec en juillet dernier. Voilà un châtement bien sévère pour un établissement maintes fois cité en exemple, déplore aussi le Dr Yves Langlois, coordonnateur

médical de l'établissement et ex-directeur des services professionnels par intérim. « D'autres mesures plus légères auraient pu être envisageables », dit-il.

Mais au ministère de la Santé et des Services sociaux, le porte-parole, Alain Vézina, a fait valoir que Québec a été suffisamment patient avec l'hôpital du Haut-Richelieu. En novembre dernier, il se dirigeait vers un déficit de 8,4 millions, bien que le ministère eût injecté un montant équivalent pour l'exercice financier 2000-2001, explique-t-il. En décembre, Québec versait 3,9 millions supplémentaires. « Mais l'hôpital ne nous a pas démontré de façon claire qu'il pouvait arriver à un équilibre budgétaire », conclut M. Vézina.

Mission impossible, rétorque la présidente du conseil d'administration. Malgré les sommes accordées au cours de la dernière année, l'hôpital « se trouve toujours au même niveau de sous-financement en regard d'établissements comparables ».

Les ressources craquent de partout, renchérit le Dr Langlois. Dans les salles d'opération, le moindre équipement est désuet. La techno-

logie utilisée pour les échographies rend l'âme. Les listes d'attentes s'allongent. Les spécialistes font cruellement défaut, tout comme les infirmières. « Il y a des fois où on ne sait plus où mettre les patients. On est rendu à leur suggérer d'aller au privé ou à Montréal... »

Les usagers se rangent aussi derrière le conseil d'administration : l'hôpital hors-la-loi souffre davantage d'un manque de ressources que de lacunes de gestion, soutient le président du Comité de survie, Robert Blanchard, qui multiplie depuis deux ans les SOS en faveur d'un financement accru.

Même le syndicat appuie la direction de l'établissement. « L'employeur a livré la marchandise », juge le conseiller syndical Réjean Audy, de la CSD, qui représente environ 1000 salariés de l'hôpital.

Quant au chargé de pouvoir, André Ducharme, il s'est abstenu de commenter son mandat, prétextant qu'il prendrait d'abord connaissance du dossier. La régie régionale de la Montérégie, la direction de l'hôpital et le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement sont également restés muets hier.

Le BAPE et le projet d'Interquisa : acceptable, mais avec des réserves

MARIE-CLAUDE GIRARD

LE BUREAU d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est d'avis que le projet d'usine d'acide téréphtalique purifié à Montréal-Est est acceptable, mais que certaines modifications doivent être apportées à l'équipement, à l'aménagement des lieux et au plan d'urgence de la municipalité qu'il considère inadéquat.

Le BAPE publiait hier son rapport sur le projet d'Interquisa, qui a fait l'objet d'une enquête et d'audiences publiques l'automne dernier. Des incertitudes demeurent quant à la gestion des risques technologiques, l'état de santé des populations voisines et le développement futur du territoire, estime-t-il. Le rapport note d'importantes

divergences dans la communauté à propos du développement du secteur. Certains voient dans le projet un retour à un environnement malsain. D'autres se réjouissent avant tout de la création d'emplois et estiment que le projet ne peut être pénalisé puisqu'il respecte les normes et s'installe dans une zone vouée à l'industrie lourde. La principale inquiétude concerne la qualité de l'air et ses effets sur la santé.

Déjà, le Bureau juge que malgré des efforts de concertation, l'est de l'île est mal préparé à la gestion d'accidents industriels majeurs. L'emplacement convoité, celui de l'ancienne raffinerie Texaco, est situé « au cœur d'un milieu urbain », entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame. Compte tenu des risques d'accidents ainsi que de la

densité et de la complexité du secteur, le BAPE croit que des mesures de prévention concertées et un plan d'intervention doivent être mis en place.

Il presse d'ailleurs Montréal-Est de parachever son plan des mesures d'urgence le plus rapidement possible. Le maire de Montréal-Est, Yvon Labrosse, comprend mal ces commentaires. Selon lui, les mesures d'urgence sont tout à fait adéquates. « C'est nous qui sommes allés éteindre le feu à Saint-Hilaire ! (lors d'un déraillement de train) » Il s'est dit très heureux que le projet en discussion depuis quelques années soit enfin annoncé officiellement.

Le Bureau croit que l'usine modifiera de façon négligeable la qualité de l'air ambiant dans Montréal-

Est et Pointe-aux-Trembles, tout en soulignant que pour certains contaminants, comme le benzène et les particules fines, la situation est déjà préoccupante dans l'est de l'île.

L'usine ajoutera de nouveaux contaminants, des composés bromés et de l'acide acétique dont l'odeur pourrait causer à l'occasion une nuisance, indique le rapport, qui recommande que le promoteur fasse un suivi rigoureux des émissions atmosphériques.

Alors qu'on espère que le projet provoquera la reprise de l'industrie pétrochimique à Montréal-Est, le BAPE s'inquiète des ajouts de contaminants et de la perturbation sonore qu'entraînera la réouverture de l'usine de Coastal de même que l'apparition de nouvelles usines autour d'Interquisa.

L'Internet pour briser l'isolement des jeunes

FRANÇOIS BERGER

SI L'UTILISATION FRÉNÉTIQUE d'Internet peut avoir pour effet néfaste d'isoler certaines personnes qui en viennent à négliger leur entourage, le même outil peut au contraire s'avérer salutaire pour des jeunes qui veulent briser leur isolement et confier leurs problèmes et leur « mal de vivre ».

C'est le message qu'ont transmis, hier à Montréal, des organismes spécialisés dans l'aide aux jeunes, en lançant deux nouveaux sites Web avec la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Les sites [dettesse.com](http://www.dettesse.com) et [teljeunes.com](http://www.teljeunes.com) se vouent exclusivement à l'aide et au soutien aux jeunes, et plus particulièrement aux adolescents de 12 à 15 ans. On y trouve non seulement des numéros de téléphone où joindre quelqu'un en cas de besoin, mais également un service de réponse personnalisée à des questions posées « en ligne » sur tous les sujets. Il y a aussi des « groupes de discussion » et de clavardage (*chat*), en plus d'informations détaillées sur les problèmes rencontrés spécifiquement par les jeunes, qu'il s'agisse d'anorexie, d'idées suicidaires, de consommation de drogues, de troubles familiaux, de questions sexuelles ou de peines d'amour.

Tel-jeunes, un organisme sans but lucratif of-

frant déjà depuis 10 ans un service d'aide téléphonique, s'est associé au ministère de la Santé afin de tenter de joindre par l'Internet les jeunes qui ont tendance à ne pas demander d'aide en situation de détresse. Jusqu'à maintenant, la clientèle téléphonique de ce service (50 000 appels de jeunes âgés en moyenne de 16 ans, l'an dernier) attire des filles trois fois sur quatre. Les garçons boudent le téléphone.

Le ministère de la Santé croit pouvoir atteindre les garçons en détresse grâce à l'Internet, puisque ces jeunes sont de très gros utilisateurs du Web. Par exemple, une étude de la firme torontoise Youth Culture a montré l'an dernier que les adolescents du Québec (âgés de 12 à 17 ans) fréquentent le Web neuf fois sur 10 (comparativement à un peu moins de la moitié de tous les adultes). Ils y passent en moyenne 12 heures par semaine.

Même les jeunes de moins de 30 ans vivant dans la rue (les sans-abri) sont susceptibles d'être joints par les nouveaux sites Web, estime-t-on au ministère de la Santé, étant donné que de nombreux groupes communautaires exploitent des cafés Internet ouverts aux jeunes sans domicile fixe (on estime leur nombre à plus de 3500 à Montréal seulement).

Les garçons en particulier, si réticents à se confier, vont s'ouvrir davantage quand ils sont

assis devant un ordinateur, rassurés notamment par l'anonymat d'Internet, explique Monique Tessier, de la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. C'est un premier pas qui peut les conduire à obtenir une aide concrète.

Le « virage Internet » de l'intervention sociale auprès des jeunes s'avère crucial, selon les dernières données sur la santé mentale des jeunes québécois. *L'Enquête sociale et de santé* publiée l'automne dernier par le ministère de la Santé et l'Institut de la statistique du Québec a constaté un niveau élevé de détresse psychologique chez les gens âgés de 15 à 24 ans.

Les jeunes se sentent en détresse, à un moment ou l'autre de l'année, dans une proportion de 28 %, le plus haut taux parmi toute la population. Plus de 7 % des jeunes déclarent avoir eu des « idées suicidaires » au cours de l'année de l'enquête (1998), un taux deux fois plus élevé que chez les autres Québécois.

Quant au suicide « réussi », il est à son niveau le plus élevé parmi les gens de 15 à 29 ans, selon d'autres données colligées par l'Institut de la statistique. Chez ces jeunes, plus du tiers de tous les décès sont attribuables au suicide. Chez les plus jeunes — de 10 à 14 ans — le suicide représente plus d'un décès sur cinq.

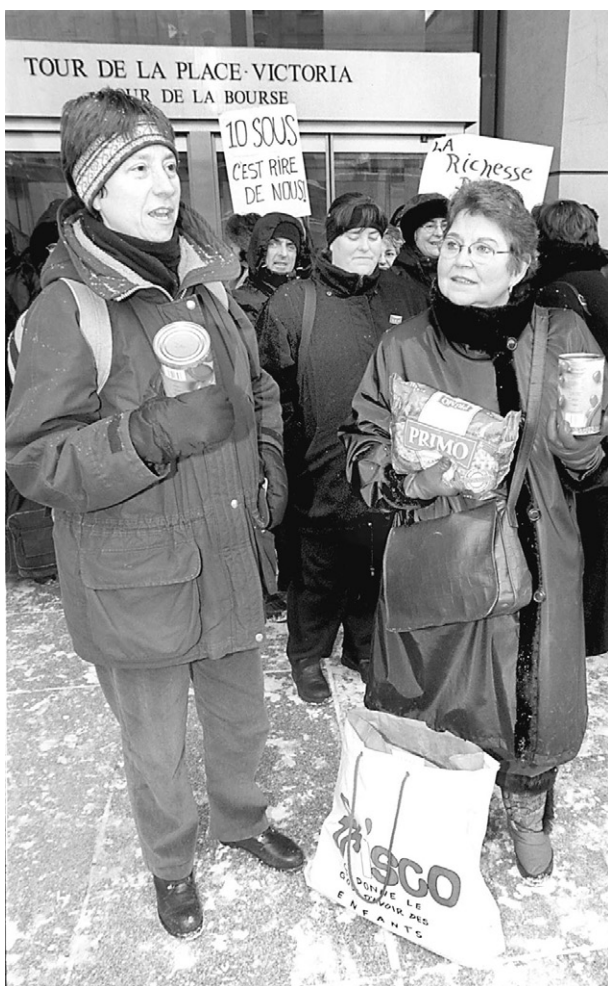
<http://www.dettesse.com>
<http://www.teljeunes.com>



Photos RÉMI LEMÉE, La Presse©

Des miettes pour les petits salariés

Quatre dollars de plus pour une semaine de 40 heures. C'est à cela que correspond l'augmentation de 10 cents du salaire minimum, ont dénoncé hier les manifestants rassemblés devant la tour de la Bourse par la Fédération des femmes du Québec et le Front de défense des non-syndiqués, qui rassemble des centrales syndicales et des associations communautaires. Tout de noir vêtus, ils ont porté le « deuil d'une politique économique et sociale équitable » à l'occasion de l'entrée en vigueur du nouveau taux de 7 \$ l'heure. « Après 28 mois de gel, cela ne couvre même pas l'inflation ! » déplore Nicole Trachy, porte-parole du Front. Les groupes réclament 8,70 \$ l'heure, ce qui porterait le salaire au seuil de faible revenu. Pas moins de 150 000 travailleurs québécois touchent le salaire minimum et 306 000 gagnent moins de 7,25 \$ l'heure.



Un traitement pour conjointes d'agresseurs sexuels

PAUL ROY

QUÉBEC – Vous êtes une femme. On vient d'accuser votre conjoint d'agression sexuelle. Vous ne saviez rien. Votre vie vient de basculer.

On va traiter votre mari. Vous choisissez de ne pas le quitter. Mais rien n'est plus pareil.

« On a affaire à des femmes en deuil », constate Normande Couture, sexologue et responsable d'un traitement de groupe destiné aux conjointes d'agresseurs sexuels au centre hospitalier Robert-Giffard de Québec.

« Les femmes que l'on reçoit — leur âge moyen se situe à 49 ans — sont toutes des conjointes d'abuseurs sexuels traités chez nous. L'expérience a débuté en 1987 et, au total, 105 femmes sont passées par notre clinique. Présentement, on en a 15 que l'on réunit hebdomadairement. »

Le groupe devient un lieu d'échange pour ces femmes dont plusieurs ont perdu amis et même famille après la découverte des agissements du conjoint. « Certaines ont perdu toute leur famille, frères et soeurs, parce qu'elles ont choisi de rester avec l'abuseur. Plus personne ne leur parle. »

C'est d'ailleurs à la demande de femmes d'agresseurs que le groupe a été mis sur pied. « Elles nous téléphonaient et nous disaient trouver difficile de se sentir jugées, de se faire demander : 'Pourquoi tu restes avec lui ? Pourquoi tu ne pars pas ?' »

La grande majorité d'entre elles ne savaient pas que leur mari était un agresseur. « Certaines avaient un doute que quelque chose se passait, mais quoi ? Parce que l'abuseur, c'est très caché. »

Dans 85 % des cas, le conjoint a commis des actes de pédophilie. Dans de rares cas, ses victimes étaient ses propres enfants. Mais habituellement, ses agressions étaient « extrafamiliales » : il choisissait ses victimes à son lieu de travail, lors d'activités sportives,

etc. « Ces femmes doivent réapprendre à vivre, explique Mme Couture. Il se produit un jeu de pouvoir dans le couple : avant l'événement, l'homme était souvent dominant. Tout à coup, il se sent écrasé, il a honte, et la femme reprend du pouvoir. Elle le rabroue : 'Toi, après ce que tu as fait !' »

Mais en même temps, elle vit avec l'épée de Damoclès d'une récidive. Elle devient méfiante, elle essaye de détecter les signes avant-coureurs, les situations à risque, elle va le questionner. Difficultés sexuelles aussi. Elle se demande : « Est-ce qu'il fantasme sur un enfant quand il fait l'amour avec moi ? »

Étonnamment, la grande majorité des couples dont la femme fréquente le groupe durent. « Depuis un an et demi, un couple s'est brisé et un autre est en questionnement. » La clinique n'a pas les ressources nécessaires pour faire le suivi des femmes qui bénéficient de ce traitement de groupe. Mme Couture dit croire toutefois qu'il ne peut que favoriser la prévention de la récidive. D'autant plus que les participants, l'homme et la femme, acceptent par écrit que leurs thérapeutes communiquent entre eux.

Cette expérience de Robert-Giffard a fait l'objet hier d'une communication au premier Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, qui se tient cette semaine à Québec. L'événement regroupe 600 spécialistes (psychologues, sexologues, psychiatres, avocats, juges, travailleurs sociaux, etc.) de plusieurs pays francophones.

Selon le Dr Jocelyn Aubut, chef du département de psychiatrie du CHUM et président du congrès, le Québec exerce un leadership certain dans le monde francophone en ce qui concerne le traitement des agresseurs sexuels.

Claude Lelièvre, délégué général belge aux droits de l'enfant (un des 15 ombudsmen européens des enfants), partage cette opinion. Pour élaborer un « plan de prise en charge des abuseurs sexuels », en 1995, il dit s'être « tourné tout naturellement vers le Québec ».

La pointe d'un iceberg de souffrance

PAUL ROY

QUÉBEC — Le procès du boxeur Dave Hilton, qui attire les foules ces jours-ci à Montréal, n'est que la pointe d'un iceberg de souffrance, croit le psychiatre Jocelyn Aubut.

« Si ce gars-là n'avait pas eu un nom, ce serait passé comme une banalité », signale le Dr Aubut, chef du département de psychiatrie du CHUM et président du Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, qui prend fin aujourd'hui à Québec.

Les agressions sexuelles « silencieuses », comme celles dont est accusé le boxeur, ne sont habituellement pas « spectaculaires ». « Ce n'est pas comme quelqu'un qui se fait violer et battre en pleine rue. Mais je pense qu'il y a beaucoup de souffrances silencieuses qui se passent dans des chambres à coucher d'enfants, dont on n'est pas témoin, qui sont gardées secrètes... »

Et ces souffrances n'ont rien à voir avec la notoriété de l'agresseur. « Tu vas souffrir plus s'il y a plus de contrainte (dans l'agression), plus de violence, si t'es pas entendu de ta famille... Les traces sont rarement physiques, ce sont plutôt des blessures de l'âme que les gens vont porter en dedans d'eux pendant des années et qui vont déterminer leur mode relationnel. »

Selon le Dr Aubut, il n'y a pas de profil type de l'agresseur sexuel. « Ça va du déficient au plus intelligent ; toutes les couches de la société, tous les types de personnalités sont représentés. »

L'agresseur qui choisit sa victime au hasard, dans la rue, ça existe, mais ça représente de 10 à 15 % des cas. « Autour de 85 % des agresseurs connaissent leur victime. »

Des caractéristiques communes : le déni de la souffrance de l'autre, la non-reconnaissance des signes de souffrances chez les autres, un fort sentiment de victimisation.

« L'agresseur, la première chose qu'il va te dire, c'est qu'il a été victime de quelqu'un. Des fois c'est vrai, mais on a tous été victimes de quelque chose... Lui, ça lui donne le droit de se venger, de violer, d'agresser. »

Mais le Dr Aubut signale qu'on n'en est encore qu'à « l'ère des pionniers » en matière de traitement des agresseurs sexuels. « Le cancer, ça fait 100 ans qu'on cherche. Et est-ce qu'on l'a guéri, le cancer ? Nous, ça fait 20, 25 ans... »

SONDAGES EKOS

Chrétien a rarement été aussi populaire au Québec

MARIE-CLAUDE LORTIE

EN PLEINE LUNE de miel auprès des électeurs canadiens en général, les libéraux de Jean Chrétien profitent actuellement d'un niveau de popularité rarement égalé au Québec.

Voilà en tout cas ce que dit un sondage Ekos effectué pour *La Presse* et le *Toronto Star*, auprès de 1491 Canadiens, dont 379 Québécois, entre le 5 et le 31 janvier.

Selon Ekos, lorsqu'on leur a demandé « s'il y avait des élections fédérales demain, pour qui voteriez-vous », 49 % des électeurs ont répondu qu'ils voteraient pour le parti de Jean Chrétien, alors que celui-ci a récolté seulement 41 % des voix aux élections générales de novembre dernier.

Selon Christian Boucher, de Ekos, ce phénomène est typique. « Les libéraux sont toujours plus populaires entre les élections qu'aux élections », dit-il.

L'Alliance canadienne récolte 25,5 % des appuis, contre 13 % pour les conservateurs et 8 % pour le NPD.

Mais au Québec, le sondage soutient que le PLC va chercher 52 % des appuis et le Bloc québécois seulement 30 %.

« Je n'ai jamais vu un appui aussi élevé pour les libéraux fédéraux au Québec depuis une dizaine d'années », dit Frank Graves, président d'Ekos.

Notons toutefois que l'échantillon québécois est petit et que la marge d'erreur est donc de 5,1 %, 19 fois sur 20, ce qui signifie théoriquement que les libéraux fédéraux pourraient avoir 46,9 % des appuis et le Bloc 35,1 %. Mais l'écart est quand même de plus de dix points.

En outre, 61 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement s'en va dans la bonne direction.

Le chef du Parti libéral fédéral, Jean Chrétien, récolte lui aussi de bons scores. Ainsi, 42 % des Canadiens sondés affirment qu'ils lui font confiance, contre 34 % pour Joe Clark et 22 % seulement pour Stockwell Day, qui récolte les pires notes dans les agglomérations urbaines, chez les femmes et chez les électeurs les plus instruits.

En fait, selon M. Graves, on est presque rendu à se demander si Joe Clark n'est pas en train de refaire du Parti conservateur, du moins dans la tête des électeurs, la solution de rechange. Le problème, ajoute le président de Ekos, c'est que M. Clark n'a qu'une douzaine de sièges en Chambre pour lui servir de plate-forme politique.

Le sondage d'Ekos confirme en outre ce qu'on commence à entendre de plus en plus : les Albertains sont frustrés. C'est en tout cas ce que croit M. Graves, qui note partout dans ses recherches que les Albertains se détachent des tendances du reste du pays.

Ainsi, en Alberta, 25 % des gens appuient les libéraux et 52 % l'Alliance.

En comparaison, la Colombie-Britannique, souvent associée au phénomène d'aliénation de l'Ouest, n'a pas de tels chiffres. L'Alliance y récolte 38 % des faveurs, contre 33 % pour les libéraux. Enfin, en Ontario, l'Alliance a 19 % des appuis et les libéraux 58 %.

En Alberta, les électeurs sont aussi plus insatisfaits que partout ailleurs des résultats des élections de novembre. Plus de la moitié, soit 53 % des Albertains, se disent insatisfaits des résultats, alors que la moyenne nationale est de 32 %. Au Québec, ce chiffre est de 29 %.

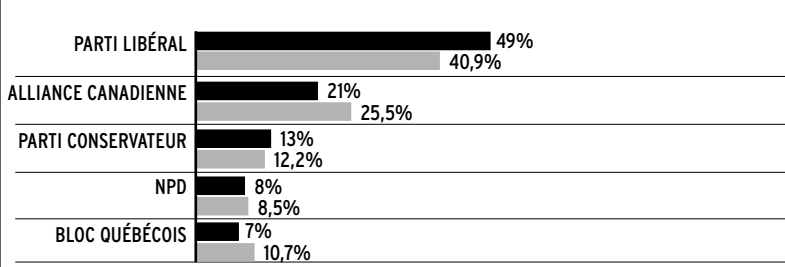
Quand on a demandé aux personnes sondées si elles étaient contentes de la façon dont les dossiers ont été abordés durant la campagne

électorale, les Albertains sont revenus à la charge et 58 % ont soutenu qu'ils ne l'étaient pas. Cela dit, la moyenne canadienne de gens satisfaits, à cet égard, est seulement de 25 %.

En outre, M. Graves dit qu'il n'a pas remarqué de différence, dans les réponses des personnes sondées, avant et après l'affaire du chiffon rouge de Bernard Landry.

SONDAGE LA PRESSE TORONTO STAR INTENTIONS DE VOTE AU FÉDÉRAL

Q : Si des élections fédérales devaient avoir lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous? (Indécis exclus)*



* Les indécis constituent 15% de l'échantillon total (Janvier 2001)

Janvier 2001
Election 2000

Charest aurait une légère avance sur le PQ

MARIE-CLAUDE LORTIE

UN SONDAGE Ekos administré entre le 5 et le 31 janvier, donc durant les trois semaines qui ont suivi la démission de Lucien Bouchard, montre que les Québécois favorisent légèrement les libéraux de Jean Charest.

Si des élections avaient eu lieu en janvier, le PLQ aurait reçu 47 % des appuis, contre 42 % pour le PQ.

Notons cependant que l'échantillon de la maison Ekos est relativement petit, avec ses 426 personnes, et que la marge d'erreur est de 4,8 points de pourcentage. Les deux partis pourraient donc être à égalité.

Et avant la répartition des indécis, les libéraux provinciaux amassent 34 % des faveurs, contre 31 % pour le Parti québécois.

Un sondage SOM publié au début de janvier dans *Le Soleil*, accordait 42 % des

appuis au Parti libéral, contre 37 % au Parti québécois.

Ekos a aussi demandé à un échantillon de 379 personnes (marge d'erreur de 5,1 point de pourcentage) à quel leader politique elles font le plus confiance.

Lucien Bouchard est arrivé en première place avec 45 % des faveurs. Jean Charest est deuxième avec 38 % des appuis et Bernard Landry troisième, avec 35 %, juste devant les 34 % que va chercher Jean Chrétien.

Ekos a également demandé aux personnes sondées ce qu'elles pensaient de la possibilité que le Québec se sépare. Apparemment, les Québécois ne voient pas ça pour demain.

Quelque 20 % des répondants ont dit que, selon eux, si l'indépendance doit se faire, ce sera dans les dix prochaines années, 13 % pensent que cela se fera dans une période de cinq ans et 8 % dans un délai de deux ans.



Jean Charest semble bénéficier de la période d'instabilité au Parti québécois.

SONDAGE LA PRESSE TORONTO STAR INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC

Q : Si des élections provinciales devaient avoir lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous ?

	Avant répartition n=583	Après répartition proportionnelle n=426
PARTI LIBÉRAL	34%	47%
PARTI QUÉBÉCOIS	31%	42%
ACTION DÉMOCRATIQUE	6%	8%
AUTRES	2%	3%
NE VOTERAIT PAS	5%	-
NE SAIT PAS	12%	-
PAS DE RÉPONSE	10%	-
TOTAL	100%	100%
MARGE D'ERREUR (19/20)	4,1	4,8



En septembre dernier, André d'Allemagne (deuxième à partir de la gauche) avait participé au 40e anniversaire du RIN en compagnie de Bernard-Gilles Grenier, Pierre Falardeau et Yves Préfontaine.

Mort d'un illustre indépendantiste

André d'Allemagne est emporté par le cancer

GÉRALD LeBLANC

ANDRÉ D'ALLEMAGNE, pionnier du mouvement souverainiste contemporain, est décédé hier à Montréal à l'âge de 71 ans, au terme d'un long combat contre le cancer.

Il laisse dans le deuil sa femme, Viviane Racette, ses trois grands enfants (Nicolas, Catherine et Anne) ainsi que ses compagnons du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), qu'il avait fondé en 1960 avec Marcel Chaput et qu'un de ses successeurs, Pierre Bourgault, avait dissous en 1968 après la création du Parti québécois.

« André d'Allemagne a changé ma vie. Il ma tout appris », disait de lui Pierre Bourgault, le porte flambeau à qui on identifie habituellement le RIN dont d'Allemagne fut le père et le penseur.

« C'est le plus grand dialecticien que j'aie connu, un intellectuel plutôt qu'un politicien », se souvient Jean Décarie, membre du premier comité du programme du RIN.

« C'était un esprit raffiné, un grand pédagogue », a quant à lui souligné Guy Bouthillier, président de la S5JB

et ami personnel de M. d'Allemagne avec qui il a souvent fait des excursions de chasse.

Cette passion pour la chasse, M. d'Allemagne la tenait de son père, un ingénieur français émigré de la Bourgogne vers le Québec et marié à une fille du pays, la mère d'André.

Traducteur de métier, le jeune d'Allemagne a attrapé la piqure indépendantiste alors qu'il travaillait pour le gouvernement fédéral à Ottawa, tout comme Marcel Chaput, et a dès lors entrepris de donner des assises au néo-nationalisme québécois, notamment avec son essai paru en 1966, *Le colonialisme au Québec*, dans lequel on peut lire : « La naissance du RIN marque la fin d'une époque : celle de la soumission, de la crainte et de la stérilité. »

À la fin des années soixante, il se recycle en sciences politiques à l'Université de Montréal et devient professeur au cégep de Maisonneuve où un collègue de *La Presse*, Alain de Repentigny, a suivi ses cours en 1970.

« C'était, dit-il, un des cours les plus courus. On buvait ses paroles. Il n'était ni enflammé, ni partisan, mais nous faisait comprendre les divers systèmes politiques de la France, des

États-Unis et de la Grande-Bretagne. »

« On ne convainc personne avec des bombes, mais avec des arguments », avait déjà écrit le professeur d'Allemagne.

Souverainiste pur et dur, qui a vu ses compagnons d'armes s'adapter à la conjoncture, y compris en changeant radicalement de camp, comme ce fut le cas pour l'avocat Guy Bertrand, André d'Allemagne est néanmoins resté respectueux de tous.

« Tout le monde l'aimait ; il n'avait pas d'ennemis », dit Guy Bouthillier.

Sentant la fin approcher, le scénariste Michel Martin avait organisé plusieurs heures d'entrevue avec M. d'Allemagne, réalisées par Monique Simard. La maison *Visage* assure la production d'un documentaire sur le RIN qui sortira au début de 2002.

« Il nous a longuement raconté sa vie et sa fondation du RIN », nous disait hier M. Martin.

C'est le ministre Bernard Landry, qui avait évoqué sa mémoire lors de son allocution d'entrée dans la course à la succession de Lucien Bouchard, qui prononcera l'oraison funèbre lors des funérailles de M. d'Allemagne, mardi prochain.

Les omnipraticiens ne veulent pas perdre Marois

ALEXANDRE SIROIS

POUR DONNER SUITE aux recommandations du rapport Clair, les intervenants du milieu de la santé réclament non seulement des médecins, des infirmières et des ressources supplémentaires, ils ont aussi besoin de... Pauline Marois.

C'est, en termes à peine voilés, ce qu'a indiqué hier le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, qui réagissait au rapport de la commission Clair sur les services de santé, rendu public le 17 janvier.

M. Dutil a soutenu qu'un changement de garde au ministère de la Santé occasionnerait des « délais importants » dans la mise en application des recommandations du rapport Clair. Depuis l'annonce du départ de Lucien Bouchard, le nom de Pauline Marois est sur toutes les lèvres de ceux qui tentent de prévoir qui succédera à Bernard Landry aux Finances. En revanche, la ministre a affirmé qu'elle pourrait rester « plus longtemps » à la Santé.

« Cette décision-là appartiendra au premier ministre, mais il est évident que chaque fois qu'on subit un changement de ministre, il y a des délais », a déclaré M. Dutil, précisant que tous les ministres de la Santé qu'il a connus ont eu besoin de « quatre, cinq ou six mois » pour maîtriser leurs dossiers.

« Ce sont des délais qui sont importants et il y a urgence d'agir actuellement. Il y a un découragement et une morosité de plus en plus grande. Si c'est encore remis, je crains que ce découragement-là s'accroisse et que beaucoup de médecins de famille quittent la pratique familiale », a indiqué M. Dutil.

Les médecins déjà regroupés

En général, la Fédération, qui estime que plusieurs de ses propositions ont été retenues par la commission Clair, voit d'un bon oeil les recommandations du rapport. Selon le docteur Dutil, la commission aurait toutefois dû aborder le sujet du financement requis pour effectuer les modifications proposées. « On est déçus de ne pas

trouver suffisamment de moyens et de prises de position fermes quant aux moyens », a-t-il dit.

Cette insuffisance de moyens, au même titre que le manque de médecins — « la grosse difficulté qu'on a devant nous », a dit M. Dutil — et d'infirmières, risquent de faire obstacle à l'implantation des recommandations de la commission Clair, a estimé la Fédération.

Comme il l'avait fait au lendemain du dévoilement du rapport Clair, M. Dutil a salué la réorganisation annoncée des services médicaux de première ligne, offerts dans les cliniques médicales et les CLSC, et l'implantation de groupes de médecins de famille. La commission souhaite que trois Québécois sur quatre soient inscrits auprès de ces groupes d'ici cinq ans.

M. Dutil, qui a soutenu que l'adhésion des médecins à ces groupes devrait être volontaire, a ajouté que de nombreux regroupements existent déjà. Il y aurait 200 groupes de médecins à Montréal, de sept membres en moyenne, sur quelque 350 cabinets médicaux. Ce n'est donc pas la volonté qui fait défaut, mais « le manque de moyens pour structurer ces groupes », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs clairement expliqué que le mode de rémunération des médecins membres des groupes en question devait être renégocié. Sinon, la FMOQ « n'embarquera pas », a-t-il mis en garde.

Le président de la Fédération a par ailleurs mis un bémol sur l'hypothèse de l'accessibilité aux médecins sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Pour la FMOQ, il s'agit plutôt de « mieux coordonner les ressources qui sont déjà en place », dont Urgences Santé et Info-santé.

Rappelant que Québec pouvait encore mettre le rapport Clair sur une tablette, M. Dutil a pressé le gouvernement d'agir. « Il y a un momentum, a-t-il dit. Je n'ai que rarement vu, sinon jamais vu, un si large consensus autour des principales recommandations de la commission Clair. On devrait profiter de ce momentum. »

| SOMMET DES AMÉRIQUES |

Une place prépondérante sera faite aux questions sociales

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Au-delà des grandes déclarations de principe sur la démocratie ou la constitution d'une zone élargie de libre-échange, les questions sociales soulevées par les groupes de pression divers occuperont une place prépondérante au prochain Sommet des Amériques, qui se tiendra à Québec.

Depuis les événements survenus à Seattle il y a deux ans, les délégations officielles à de tels événements internationaux ne peuvent plus ignorer les revendications à caractère social d'une multitude de groupes, qui manifestent souvent bruyamment leurs craintes face à la mondialisation. Les questions de santé, d'éducation, de nouvelles technologies, ainsi que la problématique autochtone figureront donc en bonne place à l'horaire des

chefs d'État de 34 pays qui se réuniront à Québec du 20 au 22 avril.

« Ce défi de la transparence des débats face à la société civile n'était pas présent il y a quelques années. Mais depuis Seattle, il y a un niveau de consultation remarquable de tous les groupes de la société. Et notre défi, c'est d'intégrer ce que réclame la société civile avec les préoccupations des chefs d'État », explique Marc Lortie, le représentant du premier ministre canadien, qui répondait hier aux questions de la presse depuis Washington.

Concrètement, les participants débattront notamment de la possibilité de vendre à moindre coût aux pays plus pauvres les médicaments traitant des maladies chroniques, comme le sida. « On essaie de voir ce qui peut être fait. Ça implique des coûts, ça implique une recherche », souligne M. Lortie. Des institutions financières comme la

Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement sont notamment mises dans le coup pour le financement de tels projets. Cette dernière institution d'ailleurs a déjà pris les devants sur la question autochtone, en constituant un fonds qui finance divers projets à la grandeur des Amériques. Elle se dit également prête à soutenir financièrement des initiatives de coopération en matière technologique.

Les pressions de plusieurs pays d'Amérique latine, comme le Mexique, qui encourageaient le Canada à humaniser l'ordre du jour du prochain sommet, semblent avoir porté leurs fruits. Mais les discussions qui visent la création d'une zone de libre-échange des Amériques, que les Américains veulent voir se concrétiser le plus rapidement possible, figureront cependant en tête des préoccupations des

chefs d'État. Les discussions vont également bon train sur la déclaration politique du sommet, une sorte de clause démocratique, qui exclurait de cette zone de libre-échange tous les pays gouvernés par un régime non démocratique.

En attendant, les organisateurs du sommet de Québec se préparent surtout à accueillir les 10 000 manifestants de partout dans le monde qui envahiront la Vieille Capitale. La plupart d'entre eux sont bien sûr pacifiques : ils tiendront un sommet parallèle et sont en communication constante avec les organisateurs de l'événement officiel. Mais les forces de sécurité, elles, se préparent au pire. « Nous devons malheureusement, nous préparer aux casseurs », dit Marc Lortie. Selon des estimations non confirmées, le sommet pourrait coûter jusqu'à 70 millions aux trois paliers de gouvernement, dont une

bonne partie sera consacré aux mesures de sécurité.

Ce montant risque d'ailleurs de créer une nouvelle pomme de discorde entre Québec et Ottawa : le gouvernement québécois refuse en effet de déboursier le moindre sou. « La facture du sommet devra être assumée par le gouvernement fédéral. On ne veut pas être pénalisés », lance Martin Roy, le porte-parole de la ministre des Affaires internationales, Louise Beaudoin. Selon Marc Lortie, la collaboration avec le gouvernement du Québec, qui se plaint haut et fort de ne pas pouvoir participer formellement au sommet, demeure tout de même excellente. « La coopération est impeccable. Notre relation donne des résultats très positifs », dit-il. Une évaluation que dément le gouvernement du Québec, où on estime plutôt que les négociations font du surplace.

Les médias alternatifs auront leur centre de presse

PASCALE BRETON

UNE VOIX SOUHAITE se faire entendre lors du Sommet des Amériques qui se tiendra en avril prochain à Québec. Une voix qui a souvent été discrète, mais qui réunit tout de même la parole de quelque 300 médias de la province.

Cette voix est celle des médias communautaires, étudiants ou autres qui viennent de lancer un centre des médias alternatifs au Québec (CMAQ). Les protagonistes souhaitent y réunir des articles, des photos, des analyses dans un seul but : celui de créer un véritable débat sur la question de la mondialisation.

« On parle davantage de répression policière et de retombées économiques lorsqu'il est question de mondialisation. Pourtant, il y a beaucoup plus que cela, il y a des enjeux qui ne sont pas simples et c'est pourquoi nous voulons lancer un débat », a expliqué hier Michel Lambert, l'un des instigateurs du projet.

Le CMAQ s'est d'abord donné un site Internet au mois d'octobre dernier qui réunit déjà 350 articles d'analyse, d'actualité ou d'information pour les manifestants qui souhaitent se préparer. Le CMAQ ouvrira aussi les portes de son nouveau local la semaine prochaine, à Québec. Journalistes, photographes, scénaristes de médias alternatifs pourront y converger pour travailler en commun. « Nous sommes petits, nous avons peu de moyens. Notre force se situe donc dans le nombre. Comme nous avons peu d'argent, c'est en nous regroupant que nous pourrions faire quelque chose », a déclaré Malcolm Guy, des Productions Multi-Monde.

Hier, au Petit Campus, les responsables ont présenté le projet aux intéressés, pour la plupart des jeunes venus en grand nombre. Quelques dizaines de personnes ont même dû rebrousser chemin parce que la salle ne pouvait contenir davantage d'auditeurs.

L'objectif de CMAQ n'est pas

simple. Les responsables veulent créer à la fois un fil de presse, un centre de convergence des idées et de diffusion de l'information, tout en suscitant un débat pour éventuellement pouvoir amener des solutions aux problèmes que pose la mondialisation.

Québec n'est pas le premier lieu où un centre de médias alternatifs existe. Il y en aurait 44 dans le monde, dont beaucoup ont été constitués à la suite de réunions ministérielles sur la mondialisation. « À Seattle (lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce en 1999), les médias nationaux se sont référés aux médias alternatifs pour obtenir des images de la foule. Le centre existe encore aujourd'hui », affirme M. Lambert.

Le centre a de nombreux partenaires, avec en tête Alternatives, un organisme qui se consacre à la promotion de la démocratie et des droits humains et socioéconomiques. D'autres organismes, comme Attac-Québec, qui est aussi très actif dans le milieu, pourraient s'y joindre sous peu.

| LE DIPLOMATE RUSSE |

John Manley tente de savoir si son ministère était au courant

Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre des Affaires étrangères, John Manley, a ordonné une enquête au sein de son ministère afin de déterminer si quelqu'un savait que le diplomate russe accusé d'avoir heurté deux femmes à Ottawa avait déjà eu des problèmes de facultés affaiblies.

« Aurions-nous dû savoir que cet individu représentait une menace ? » a demandé M. Manley à l'extérieur des Communes, jeudi. « Si oui, c'est très grave. »

Certaines sources trouvent inconcevable que le ministère des Affaires étrangères n'ait pas été au courant d'au moins deux incidents précédents impliquant Andrei Knyazev, âgé de 45 ans.

Un porte-parole de la Police provinciale de l'Ontario a déclaré, hier, que le ministère des Affaires étrangères avait déjà refusé que des accusations soient portées contre Knyazev, à la suite d'un accident avec délit de fuite dans lequel il était impliqué, en 1999.

D'autres sources policières indiquent que plus tard la même an-

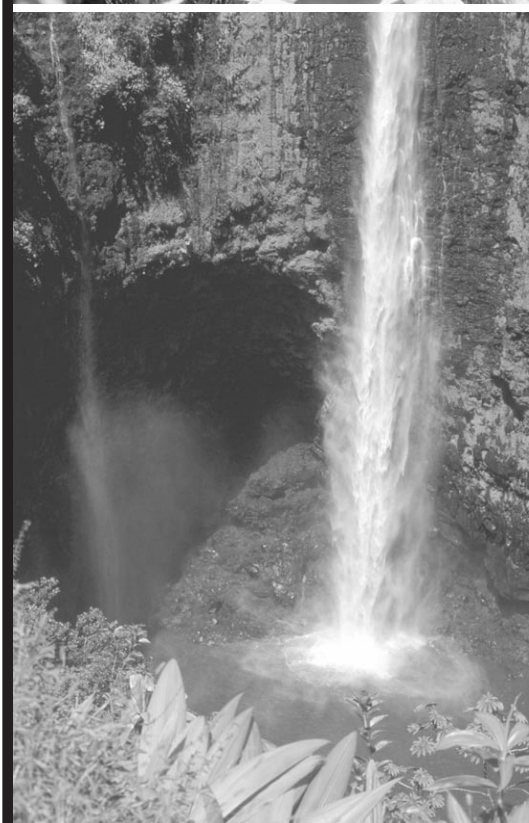
née, des accusations de conduite avec facultés affaiblies avaient été portées contre Knyazev, puis retirées.

Le ministre Manley a aussi confirmé que des lettres diplomatiques concernant Knyazev avaient été échangées entre le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade russe.

Il n'a pas nié certaines informations selon lesquelles Knyazev aurait reçu une lettre d'excuses du Canada. Plus tard, des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont expliqué que la lettre avait trait à un incident survenu en juillet 1998, au cours duquel Knyazev avait été menotté par des policiers, ce qui n'est pas conforme au protocole diplomatique.

Le ministre Manley a indiqué qu'il avait demandé à la Russie d'autoriser la publication de la correspondance diplomatique concernant Knyazev.

Samedi dernier, une femme de 50 ans, Catherine MacLean, a été tuée par une voiture diplomatique russe.



5 DESTINATIONS POUR LE PRIX D'UNE SEULE

2 CHOIX D'ITINÉRAIRES

Océan Atlantique



CROISIÈRE DE 7 JOURS DANS LES CARAÏBES AU DÉPART DE SAN JUAN À BORD DU DESTINY 5*

À PARTIR DE

1099\$

PRIX PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE POUR UNE SEMAINE CABINE CAT. 4A INT. INCLUANT TAXES ET FRAIS PORTUAIRES. DÉPARTS LES 11 ET 25 MARS.

AUTRES DÉPARTS À PRIX RÉDUITS DISPONIBLES 25 FÉVRIER, 04 ET 18 MARS, 01 ET 08 AVRIL
VOLS DIRECTS DE MONTRÉAL DISPONIBLES

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES POUR D'AUTRES CROISIÈRES À PRIX IMBATTABLES!

Carnival

Americanada

Prix, en dollars canadiens, par personne en occupation double pour des départs aux dates mentionnées en cabine catégorie 4A intérieure. Prix sujets à changements sans préavis et selon disponibilités. En vigueur pour de nouvelles réservations. Vols et transferts en sus. Détenteur d'un permis du Québec.

2029083

Marc Garneau devient vice-président de l'Agence spatiale

NELSON WYATT
Presse Canadienne

MARC GARNEAU, le premier Canadien à avoir été dans l'espace, a été nommé vice-président à la direction de l'Agence spatiale canadienne.

La nomination de M. Garneau a été annoncée hier par Brian Tobin, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence spatiale canadienne (ASC). M. Garneau devient le troisième vice-président à la direction de l'ASC depuis sa création, il y a 12 ans.

Astronaute depuis 16 ans, Marc Garneau a complété récemment son dernier voyage dans l'espace en compagnie de quatre coéquipiers. Il était alors ingénieur de vol à bord de la navette spatiale *Endeavour*, pour effectuer la livraison de la première paire d'immenses panneaux solaires sur la Station spatiale internationale.

À son retour, il avait déclaré qu'il espérait revenir travailler à l'Agence spatiale canadienne — à Saint-Hubert — et contribuer d'une façon ou d'une autre à d'autres aspects du programme spatial canadien.

Âgé de 51 ans, Marc Garneau est originaire de Québec. Après avoir obtenu un doctorat en génie électrique en 1973, il a fait carrière dans la marine. Il a été notamment ingénieur des systèmes de combat sur le *HMCS Algonquin*, ingénieur de projet pour les systèmes d'armes navales, et il a été de service à l'Unité de génie naval.

Muté à Ottawa en 1983, il est devenu une autorité en matière de conception d'équipements et de systèmes navals de communications et d'équipement électronique de combat.

En février 1984, M. Garneau a été détaché du ministère de la Défense nationale pour pouvoir participer au Programme des astronautes canadiens. Il a accompli, depuis, trois missions spatiales, en 1984, en 1996 et en novembre 2000. Il a passé un total de 677 heures dans l'espace.

E. coli: les résidents de Walkerton invités à accepter une proposition de règlement

COLIN PERKEL
Presse Canadienne

TORONTO — Au bord des larmes, l'homme qui s'est porté à la tête du recours collectif des citoyens de Walkerton, à la suite de la pire contamination à la bactérie *E. coli* à avoir frappé le Canada, a recommandé, hier, à ses concitoyens d'accepter une proposition de règlement afin qu'ils puissent recommencer à vivre leur vie.

L'enseignant d'histoire Jamie

Smith a en effet qualifié la proposition de règlement de « très bon » document.

Chacun des résidents de Walkerton — où la contamination de l'eau potable, en mai, a causé la mort de sept personnes et rendu malades plus de 2000 autres — serait admissible à une compensation minimale de 2000 \$, selon les modalités de la proposition de règlement rendue publique, hier, par le juge Warren Winkler, de la Cour supérieure.

Ceux qui croient que leur souffrance et les inconvénients économiques qu'ils ont subis commandent une somme plus substantielle verraient leurs requêtes évaluées sur une base individuelle, et ce, sans qu'un plafond de dédommagement soit fixé. Une médiation juridique ainsi que les services d'un arbitre seraient aussi disponibles, en cas de divergences irréconciliables.

« Walkerton est passé à travers une énorme épreuve (...) et il y a

beaucoup de cynisme dans la communauté », a indiqué Jamie Smith, qui a été rendu gravement malade par la contamination de l'eau. « Mais je pense que c'est une bonne entente. »

« Rien ne pourrait compenser adéquatement les familles qui ont perdu des êtres chers, a de son côté indiqué Me Harvey Strosberg, l'avocat principal des victimes. L'argent ne peut pas non plus guérir les maladies graves mais le processus judiciaire n'a que ce type de compensation à offrir. »



L'avocat du gouvernement ontarien, Me Paul Morrisson, à gauche, Me Harvey Strosberg, à droite, qui a intenté le recours collectif pour les citoyens de Walkerton, dont Jamie Smith (centre gauche) et Jamie McDonald (centre droit), se sont montrés satisfaits de la proposition de règlement obtenue.

PHOTO PC

Enveloppe suspecte: plus de bruit que de bactéries

ANDRÉ DUCHESNE

LA POUDRE bleuâtre contenue dans l'enveloppe suspecte reçue mardi matin aux bureaux du ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration Elinor Caplan, à Ottawa, était inoffensive.

Ce qu'on a cru durant un moment être une hypothétique attaque terroriste à l'anthrax ou à une autre forme d'arme bactériologique s'est en fin de compte révélé être un horrible canular.

« Les bactéries retrouvées à l'intérieur du colis n'ont montré aucun signe de croissance. Il n'y a aucun risque », ont indiqué des hauts fonctionnaires fédéraux au cours d'une conférence de presse tenue dans la capitale fédérale hier après-midi.

Transportés à bord d'un avion

Hercule de l'armée canadienne, l'enveloppe suspecte et son contenu ont été placés sous observation durant 24 heures dans un laboratoire ultra sophistiqué de Winnipeg. Les bactéries présentes à l'intérieur ne montraient aucun signe de prolifération, comparé à celles d'un groupe de contrôle étudié durant la même période et dans le même environnement.

Résultat : l'édifice Jean-Edmonds, évacué et complètement isolé depuis la découverte de la substance suspecte, a été rouvert et les 1500 employés en congé forcé sont retournés au travail. Quant aux cinq personnes mises en contact avec la fameuse enveloppe à qui on avait prescrit des antibiotiques, elles ont été avisées de cesser leur traitement.

« Une analyse morphologique

préliminaire du contenu du colis suspect suggérait la présence de bactéries à risque, mais elles n'ont montré aucune forme de croissance », a indiqué le Dr Robert McMurtry, sous-ministre adjoint à Santé Canada au cours de la conférence de presse.

Mais quelles étaient alors ces fameuses bactéries et de quoi était faite cette poudre bleue ? Ça, on n'en a soufflé mot. « Nous sommes mieux de vous dire ce que ce n'était pas », a répondu le Dr McMurtry.

En fait, les autorités fédérales ont écarté plusieurs questions concernant le colis suspect, évoquant les risques de nuire à l'enquête menée par la Gendarmerie royale du Canada, en collaboration avec le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Elles ont refusé

par exemple de préciser l'origine de l'enveloppe ou s'il y avait des suspects.

Ce mutisme porte à croire que l'on prend tout de même l'affaire très au sérieux à Ottawa. En annonçant la nouvelle, mercredi soir, la GRC avait d'ailleurs affirmé qu'elle ne pouvait écarter la possibilité de faire face à une attaque terroriste. Selon un porte-parole, c'est la première fois qu'un édifice du gouvernement fédéral faisait l'objet d'un tel acte.

Toute cette histoire qui a mis la capitale fédérale en émoi a eu des échos à la Chambre des communes où la députée de l'Alliance canadienne Deborah Grey a suggéré que l'anthrax serait en cause. La ministre Caplan l'a vivement rabroué pour ces spéculations.

L'anthrax est une bactérie dont

la présence est endémique sur la planète et est à l'origine d'une maladie extrêmement virulente chez certaines espèces animales.

« Il y a trois façons de propager la bactérie chez l'humain : soit qu'elle s'immisce dans le corps par une plaie ou une blessure, soit qu'elle cause des gaz intestinaux à une personne qui aurait mangé de la viande contaminée ou sous forme d'aérosol avec une arme biologique », explique le Dr Bill Kournikakis, médecin-chef à la prévention au centre de recherches de la Défense nationale à Suffield, en Alberta.

C'est l'attaque à l'arme bactériologique qui est de loin la plus dangereuse, car les victimes respirent les agents pathogènes qui vont se loger dans les poumons. Sans un traitement adéquat, les risques de décès chez les personnes atteintes par ce procédé sont de 100 %.

La collection de diamants canadiens Birks



« Birks Bleu™ »

Birks vous invite à découvrir les détails raffinés qui rendent les diamants canadiens de Birks si exceptionnels. Vous y verrez représentée notre tradition unique qui se reflète par l'habileté sans égal des tailleurs qui façonnent chaque diamant. Le nom Birks, le numéro de son certificat et une feuille d'érable sont gravés au laser sur tous les diamants canadiens Birks et ils sont tous visibles par le biais d'un grossissement à 10 fois.

Nous exposons et offrons pour achat 20 diamants remarquables, avec montures exceptionnelles signées Birks.

Du 30 janvier-4 février
Promenades St-Bruno

Du 6-11 février
Fairview Pointe-Claire

BIRKS
DIAMANTS. depuis 1879



Seulement chez Birks, Promenades St-Bruno (450) 461-0011 · Fairview Pointe-Claire (514) 697-5180
1 800 682 2622 www.birks.com

Réduction de 50 %

à **75%** **AVIS AU PUBLIC**
Solde de Faillite à Montréal

UNE SÉLECTION INCROYABLE DE TAPIS POUR VENTE IMMÉDIATE. PLUS DE 1 000 TAPIS FABRIQUÉS À LA MAIN ÉVALUÉS À PLUS DE 6 000 000 \$. DIMENSIONS ALLANT DE 2 PI X 3 PI À 14 PI X 20 PI, COULEURS ET MOTIFS VARIÉS, OFFERTS SUR PLACE !

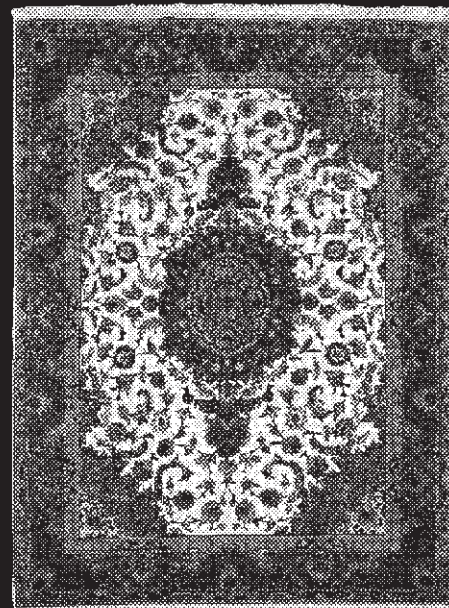
VENEZ NOUS VISITER

NOUVELLES MARCHANDISES

Collection exclusive de tapis de Perse authentiques et exotiques rares. Un investissement pour des générations.

Vendredi
2
Février
de 11 h à 19 h

Un choix incroyable de tapis de tous modèles, couleurs et dimensions pour satisfaire à tous les budgets.



Art & Antique Galaria Inc. a été nommée séquestre pour la liquidation finale du reste du stock. L'embargo des États-Unis venant d'être levé après 22 ans, et des liens d'achat solides et directs venant d'être établis entre les États-Unis et l'Iran, la liquidation finale au profit des créanciers doit maintenant avoir lieu au Canada. Nous avons le plaisir d'offrir la sélection la plus complète de tapis de Perse jamais réunie en Amérique du Nord, et ce, à une fraction de leur valeur réelle!

Venez négocier votre prix le plus avantageux !

ART & ANTIQUE GALARIA Inc.
Days Inn
5500, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
Tél: (514) 251-2188



Indonésie : le président Wahid menacé de destitution

d'après AFP

JAKARTA — Les parlementaires indonésiens ont donné hier un avertissement au président Abdurrahman Wahid, mis en cause dans deux scandales financiers, une décision qui peut constituer une première étape sur la voie d'une destitution du chef de l'État.

Le Parlement a voté à une écrasante majorité les conclusions d'une commission d'enquête parlementaire mettant en cause le président dans deux scandales financiers portant sur des sommes équivalentes à six millions de dollars US. Les parlementaires ont ensuite décidé, par acclamation, d'adresser un mémorandum réprimandant le chef de l'État.

Le vote du Parlement (500 membres) pour accepter les conclusions de la commission d'enquête, a recueilli 393 voix pour et quatre contre. Les 51 membres du PKB, le parti de Wahid, ont quitté la salle.

Le chef de l'État a trois mois pour répondre à l'avertissement des parlementaires. Ces derniers peuvent ensuite adresser un second avertissement puis convoquer après 30 jours une session extraordinaire de la plus haute instance législative, l'Assemblée consultative du peuple (MPR, formée des 500 élus du Parlement plus 200 représentants désignés) pour destituer le président, au profit de la vice-présidente, Megawati Soekarnoputri.

Les parlementaires apparaissent divisés sur la suite de la procédure et la signification politique de leur décision. « Ce mémorandum peut être soit le premier pas sur la voie d'une session spéciale (du MPR), soit un simple avertissement. Pour moi c'est juste un avertissement », a expliqué Dimiyati Hartono, un responsable du premier parti du pays, le Parti démocratique indonésien de lutte (PDI-



Le président Wahid.

P), que dirige Megawati.

Le président du Parlement, Akbar Tanjung, a lui estimé que cette décision était le « début du processus de destitution ». À la question de savoir quand commençait le premier délai de trois mois, il a répondu : « Ce soir. »

Les parlementaires n'ont pas accédé à la demande des plus virulents opposants du président Wahid, comme le chef du MPR, Amien Rais, d'une convocation immédiate d'une session spéciale.

Plus de 10 000 manifestants séparés en deux groupes, pro et anti-Wahid, sont restés massés une partie de la journée devant le parlement, défendu par un fort dispositif de policiers anti-émeutes.

Plus tôt dans la journée, Wahid, cité par un de ses ministres, avait affirmé avoir toujours le « soutien

du peuple ». Mais, selon le ministre de la Justice Yusril Ihza Mahendra, des membres du gouvernement l'ont mis en garde lors d'une réunion du cabinet.

« Nous avons dit au président que la situation actuelle (à Jakarta) pouvait potentiellement empirer comme ce qui s'était produit » en mai 1998, quand le président Suharto avait dû démissionner après des manifestations de rues et des émeutes qui avaient fait plus d'un millier de morts, a expliqué le ministre.

Le ministre de la Défense Mohamed Mahfoud avait brandi mardi le risque d'une intervention de l'armée si le conflit politique devait dégénérer en « chaos ou anarchie totale ».

Wahid, un leader musulman modéré de 60 ans, quasiment aveugle, a refusé jusqu'à présent toute idée de démission et affirme n'être aucunement impliqué dans les deux scandales. Il conteste en outre la légalité de la procédure d'enquête parlementaire.

Mais hier, tous les anciens alliés politiques de Wahid qui avaient permis son élection en octobre 1999, ont voté pour accepter les conclusions du rapport d'enquête, de même que les 38 représentants de l'armée siégeant au Parlement, qui ont toutefois adopté un ton très modéré.

La commission d'enquête a conclu que Wahid pouvait être soupçonné d'avoir joué un rôle dans le scandale du « Bulogate », une escroquerie de 3,9 millions de dollars au détriment de l'agence d'approvisionnement gouvernementale Bulog, impliquant le masseur personnel du chef de l'État. Elle a aussi estimé que Wahid avait donné des indications contradictoires sur l'utilisation d'un don humanitaire de 2 millions du sultan de Brunei.



Des milliers d'étudiants ont manifesté hier dans les rues de Jakarta pour protester contre le président Wahid.

L'agitation des Indiens équatoriens se poursuit

d'après AFP

QUITO — L'agitation des Indiens se poursuit en Équateur malgré la libération, hier, de leur leader Antonio Vargas. Ils protestent contre la dollarisation du pays et de nouvelles arrestations dans leurs rangs.

Président de la puissante Confédération des nations indiennes d'Équateur (CONAIE), Vargas, 40 ans, l'un des instigateurs du coup d'État du 21 janvier 2000 contre Jamil Mahuad, a été reçu en héros par ses admirateurs après son élargissement au terme de deux jours de prison.

« Le peuple indien ne va pas se laisser humilier », a-t-il lancé à la ronde. Accusé de « menaces contre l'ordre public », Vargas avait été arrêté mardi à Quito en compagnie du président du Front populaire (FP, gauche), Luis Villacis, et de Mario Morales, président de la Fédération des travailleurs libres, également remis en liberté hier.

L'adjoint au maire de Quito, Efrén Cocios, a ordonné leur libération à partir du recours en habeas corpus invoqué par les défenseurs des détenus, appréhendés selon eux « en violation des droits de l'homme ». Dans le cas précis de Vargas, une autre irrégularité avait été commise, selon Cocios, son ordre de détention ne lui ayant pas été communiqué dans sa langue

maternelle, le quechua, comme le stipule la constitution.

Ce dénouement a été connu au moment où venaient d'être arrêtés deux autres dirigeants indiens, Estuardo Remache, président de la Confédération des peuples de nationalité quechua, et Ricardo Ulcuango, vice-président de la CONAIE, selon l'Association latinoaméricaine pour les droits de l'Homme.

Quelque 6000 Indiens sont mobilisés depuis lundi à Quito dans les locaux de l'Université polytechnique salésienne après avoir été expulsés par les forces de l'ordre du parc de l'Arbolito, où ils avaient commencé à se rassembler, en plein centre de la capitale.

Les principales victimes de la crise économique équatorienne restent les quelque 4 millions d'Indiens (sur 12,5 millions d'habitants), qui ont une langue commune, le quechua.

La dollarisation s'est traduite par une inflation de 91 % en 2000, ainsi qu'une hausse de 100 % des prix du carburant et de 75 % des transports urbains à compter du 1er janvier 2001. L'ancienne monnaie, le sucre, a été remplacé par le dollar US le 13 mars 2000.

Les Indiens exigent du gouvernement l'annulation des hausses de prix et le retour du sucre, nom emprunté au héros de l'indépendance, le maréchal Antonio José De Sucre, l'un des proches du « Libérateur » Simon Bolivar au début du XIX^e siècle.

Proche-Orient : élections et réalités

JOONEED KHAN

D'ÉLECTIONS américaines en élections israéliennes, elles-mêmes précédées et suivies d'incessantes impasses à la Knesset, les Palestiniens voient leur pays se dérober toujours un peu plus sous leurs pieds et leur vie collective s'affaïsser sous le poids cumulatif de la colonisation juive, et des bouclages, démolitions, expropriations et autres punitions collectives en cours depuis 34 ans. Certes, la démocratie a ses exigences, mais les Palestiniens ne peuvent s'empêcher d'associer le gel récurrent du « processus de paix » à l'exercice électoral quasi permanent aux États-Unis et en Israël.

Pire, depuis près de 10 ans que dure le « processus de paix » lancé à Madrid en 1991, chacune de ces élections, ainsi que des crises politiques en Israël, a été l'occasion de la part de Washington et de Tel-Aviv d'exiger des « concessions » aux Palestiniens — pour doter Bill Clinton d'un « héritage » autre que le Monicagate, pour aider à faire élire Al Gore, ou Shimon Peres, ou, comme cette fois encore, Ehud Barak.

Ainsi se joue auprès de l'opinion publique un jeu cynique que les grandes agences de presse alimentent avec des dépêches, aussi incessantes qu'in-vraisemblables, de « percée à Taba », de « prochain sommet à Charm el-Cheikh », voire d'un « accord-cadre » avant le 7 novembre 2000 (jour des élections américaines), désormais « avant le 6 février », date de l'élection du premier ministre d'Israël. L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, tributaire en grande partie de la bienveillance israélo-américaine, s'y prête aussi.

Même si, à Davos cette semaine même, Arafat a vivement dénoncé « la guerre sauvage et barbare » et « l'agression fasciste et les horribles punitions collectives » qu'Israël inflige à son peuple. Et même si, de notoriété publique, un vrai gouffre sépare Israël et les

Palestiniens sur les clés du litige : Jérusalem-Est, les réfugiés, les colonies juives, et plus radicalement, le retrait pur et simple d'Israël des territoires occupés en 1967, selon les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il y a loin de la coupe aux lèvres certes, mais la présente campagne israélienne aura apporté cette semaine un élément neuf dans ce cruel paysage : « Nous devons avoir la force de retirer nos soldats de Judée et

Samarie (Cisjordanie occupée), tout comme nous avons eu la force de quitter le Liban », a déclaré mardi soir Barak devant une salle clairsemée de ses partisans au Centre des congrès de Jérusalem. « Nous ferons tout pour un accord de paix — mais si cela n'est pas possible, nous nous séparerons (des Territoires occupés) dans deux ou trois ans », a-t-il ajouté. Du coup, des colons refusaient mercredi de recevoir Barak.

Renvoi d'ascenseur ? Arafat, qui se faisait un point d'honneur de « ne pas s'immiscer dans les élections israéliennes » quand Peres ou Barak avaient le vent en poupe, déclarait hier que « l'élection de Sharon serait un désastre ». Barak traîne dans les sondages, à 16 points derrière le chef du Likoud ; Shimon Peres,

qui aurait bien voulu être candidat à la place de Barak, a néanmoins demandé pardon aux Arabes d'Israël (14 % de l'électorat) pour les 13 des leurs tués au début de la nouvelle Intifada, l'an dernier.

La réalité pourtant, c'est que les négociations restent bloquées, les positions des uns et des autres très éloignées, l'Intifada de l'indépendance continue (avec un Palestinien et un Israélien tués hier, pour un bilan de 341 Arabes et 50 juifs depuis septembre). La réalité, c'est aussi que Sharon a toujours postulé que « la Jordanie est l'État des Palestiniens ». Et la réalité, c'est l'appel hier de six mouvements palestiniens, à la poursuite de l'Intifada comme « option stratégique ».



Barak Ehud	12 fév. 1942	Naissance au kibboutz Mishmar ha-Sharon
	1959	Entre dans l'armée
	Avril 1983	Chef du Renseignement militaire
	Avril 1991	Chef d'état-major
	Janvier 1995	Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Rabin
	Nov. 1995	Ministre des Affaires étrangères du gouvernement Peres
	Juin 1997	Président du Parti travailliste
	Mai 1999	Elu Premier ministre
	Mai 2000	Décide le retrait militaire du Sud-Liban
	10 déc. 2000	Démission



Sharon Ariel	1928	Naissance à Kfar Malal (Palestine)
	1948	Participe à la guerre d'indépendance d'Israël
	Oct. 1973	Dirige la percée israélienne à travers le Canal de Suez
	1975-77	Conseiller pour la sécurité du Premier ministre Yitzhak Rabin
	1977-81	Ministre de l'Agriculture
	1981-83	Ministre de la Défense (1982 maître d'oeuvre de l'invasion du Liban)
	1998-99	Ministre des Affaires étrangères
	1999	Président du Likoud (opposition de droite)

REPÈRES/AUTRICHE

Il y a un an, la crise Haider

d'après AFP

VIENNE — Un an après avoir été au centre de « la plus grave crise de l'histoire de l'Union européenne (UE) », le gouvernement autrichien de coalition avec l'extrême droite se targue d'avoir « résisté à la tempête », sans rien céder.

Le 4 février dernier, l'Autriche était mise au ban de l'Europe dès la formation par le chancelier Wolfgang Schuessel d'une coalition avec l'extrême droite de Joerg Haider, le parti FPÖ.

Les 14 partenaires de Vienne l'avaient mise en garde contre des sanctions si l'extrême droite entraînait au gouvernement, ce qui n'a jamais vu dans l'histoire de l'UE. Et pourtant on a vu arriver six ministres FPÖ, la moitié du cabinet.

La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, une des voix les plus véhém-

mentes, estime alors que l'UE est entrée dans « la plus grave crise de son histoire », et les sanctions sont immédiatement appliquées.

Elles furent essentiellement symboliques, notamment le gel des relations politiques bilatérales et le refus de promouvoir un Autrichien dans toute organisation internationale.

Mais le tout nouveau chancelier au noeud papillon fut habilement soudier son pays contre elles, les jugeant vexatoires et suscitées par les grands pays de l'UE désireux d'asseoir leur domination sur les petits.

D'injures proférées par Haider en évictions de lycéens autrichiens lors d'échanges scolaires, la crise s'embourba, même après le retrait en mai de Haider de la présidence du FPÖ.

Il fallut attendre l'automne pour que trois sages européens remettent un rapport qui a abouti à la levée des sanctions. Et Schuessel pouvait se réjouir cette semaine d'avoir contribué à la création d'un système d'alerte contre les mouvements anti-européens, adopté lors du Sommet de l'UE à Nice et qui

écarte la répétition de l'expérience autrichienne.

« Les petits ont montré les dents », résume Andreas Khol, président du groupe parlementaire conservateur, pour qui « le peuple autrichien a résisté à la tempête ».

De fait, Schuessel a beaucoup gagné dans cette bataille. Sans rien céder à l'UE, il a conservé son encombrant allié d'extrême droite en gardant ses distances face aux bruyantes remarques de Haider. Il a appliqué à la lettre son programme d'austérité visant à éliminer le déficit budgétaire. Programme que le politologue Anton Pelinka qualifie de « réformes à la Thatcher, une politique qu'on peut critiquer, mais qui n'est pas fondamentalement différente de celles des autres gouvernements européens ».

Ce faisant, il a affaibli le FPÖ, parti populiste qui prétendait défendre les petits et a dû approuver des coupes dans les dépenses sociales et l'allongement de l'âge de la retraite. Le FPÖ avait obtenu 27 % des voix aux précédentes législatives et ne recueille plus que 20 % d'intentions de vote. Les conservateurs

caracolent, eux, à 30 % et pourraient devenir le premier parti autrichien.

Le FPÖ, qui a essuyé deux défaites lors de scrutins régionaux, a changé trois fois de ministres, et est éclaboussé par une affaire d'espionnage d'opposants. « C'est le même parti qu'il y a un an : un mélange de populisme de droite, de rhétorique extrémiste et xénophobe et, pour certains membres, de nostalgie du passé nazi. Mais c'est un parti en déclin », juge Pelinka.

Autre victoire du chancelier, l'Autriche a signé le 17 janvier un accord d'indemnisation des victimes du nazisme spoliées de leurs biens, de 480 millions de dollars US.

Accusée de traîner les pieds et critiquée, car elle se présente toujours comme « la première victime du nazisme », l'Autriche n'a rien cédé sur cette deuxième thèse et n'a pas donné suite aux exigences du Congrès juif mondial de présenter ses excuses formelles.

Quant au parti social-démocrate, première formation du pays depuis des décennies, il cherche encore son rôle dans l'opposition et se contente d'affirmer qu'il n'y a eu en un an « rien de mieux et beaucoup de pire ».

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
2 février 2001

Page A9 manquante

FORUM

La Presse

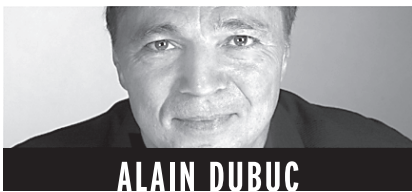
ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

La Caisse et ses mystères

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

Le Québec compte très peu de géants financiers capables de faire des acquisitions de plusieurs milliards de dollars. Et pourtant, dans la guerre pour la prise de contrôle de la Financière Mackenzie, une société ontarienne de gestion de fonds de placement, ce sont deux groupes québécois qui se sont battus entre eux.

La Financière Power, qui fait partie du même groupe que *La Presse*, a annoncé cette semaine une offre pour Mackenzie de 4,15 milliards. Mais son concurrent, la société ontarienne de Fond AIC, appuyée par la Caisse de dépôt et placement du Québec, notre bas de laine, reste son concurrent dans le dossier et n'a toujours pas baissé les bras. Son pdg, M. Jean-Claude Scraire, dit évaluer deux options : « examiner si nous pouvons faire une meilleure offre que celle d'Investors et de Power ou encore de déposer nos actions ».

Cette bataille n'a-t-elle pas quelque chose de fratricide ? N'y a-t-il pas quelque chose d'incongru à ce que cette société d'État, qui gère des fonds publics, et qui a à cœur le développement économique du Québec et la santé de ses entreprises, s'associe à une entreprise ontarienne pour contrer les projets d'une société dont le siège social est à Montréal et dont la direction est québécoise ?

Bien sûr, la Caisse de dépôt doit agir en fonction de critères multiples, qui peuvent parfois entrer en contradiction, le rendement de ses placements, le succès de choix stratégiques à plus long terme, les intérêts économiques du Québec et, on le sait même si officiellement la

Caisse évite d'en parler, un certain nationalisme économique qui l'amène à privilégier les entreprises québécoises. La conciliation de tous ces objectifs n'est certainement pas facile.

Mais il n'en reste pas moins que les choix de la Caisse ne sont pas toujours faciles à comprendre. Par exemple, lors de la vente de Vidéotron, le fait que l'acheteur, Rogers Communications, ait été ontarien, semble avoir été l'un des critères qui a amené la Caisse à encourager activement un autre investisseur, Quebecor, et même à le financer massivement. Où est la cohérence ?

Cela semble suggérer que les réflexes de solidarité de la Caisse renferment une certaine dose de subjectivité et que les critères dont elle s'inspire ne se limitent pas au lieu d'un siège social ou à l'origine des dirigeants. D'autres facteurs semblent jouer, entre autres l'appartenance ou non à une certaine culture, celle de Québec inc., un club auquel Quebecor appartient manifestement, mais pas d'autres entreprises tout aussi québécoises, comme Bell, Bombardier ou Power. De la même façon, dans le dossier de Vidéotron, des facteurs de nature personnelle ont semblé intervenir, notamment les tensions qui se sont développées entre la famille Chagnon et les dirigeants de la Caisse, peut-être compréhensibles sur le plan humain, mais inquiétantes de la part d'une société d'État mandataire de la collectivité.

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une société d'État remarquable dont il ne faut pas compromettre les réalisations. Mais il faut être conscients des effets pervers du pouvoir énorme que ses succès lui ont permis de détenir. Voilà pourquoi elle doit répondre davantage de ses actes et faire preuve d'une plus grande transparence, entre autres pour dissiper les équivoques et faire mieux comprendre les critères qui motivent ses choix.

Les terroristes au tribunal

AGNÈS GRUDA
agruda@lapresse.ca

Le terrorisme est-il soluble dans la justice ? C'est la grande question qui se pose à l'issue du procès de deux Libyens accusés d'avoir fait exploser un avion de Pan Am au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie, en décembre 1988, et d'avoir ainsi tué 270 personnes.

L'un des deux hommes a été reconnu coupable et condamné à passer au moins 20 ans derrière les barreaux. Le second accusé a été acquitté faute de preuves. Depuis le début de ce procès, les chances d'en arriver à une condamnation étaient considérées comme très faibles. Dans leur décision, les juges notent que le dossier avait des trous et que les principaux témoins ont systématiquement menti au tribunal. Le fait que, malgré les exigences du droit criminel, il y ait eu au moins un verdict de culpabilité, constitue en soi une victoire pour la justice.

Sauf que le condamné était un obscur employé du service du renseignement libyen. C'était un exécutant. Or le colonel Khadafi, celui qui tire toutes les ficelles du pouvoir en Libye, a pu échapper à la justice. Il s'est bien assuré que son rôle dans cet attentat ne serait pas examiné avant de livrer les deux prévenus.

Aux yeux d'un expert américain, c'est un peu comme si seuls quelques gardiens de camps de concentration avaient été jugés à Nuremberg, tandis que les principaux responsables de l'Holocauste, les Hermann Goering de ce monde, s'en seraient tirés sans une égratignure.

Il est vrai qu'en condamnant un sous-fifre, on permet au principal responsable de cet attentat de rester impuni. Le verdict risque de n'avoir aucun effet dissuasif, a reconnu cette semaine un ancien conseiller en matière de sécurité sous la présidence de George Bush (père).

Si les principaux responsables s'en sortent indemnes et que rien ne peut les dissuader de récidiver

— où est donc passée la justice ? La question est légitime. Mais il faut s'en poser une autre : quelle est l'alternative ?

Quand ils ne recourent pas aux tribunaux, les États-Unis ont une façon plus musclée de réagir aux frasques de Khadafi et de ses semblables. C'est la méthode « et vlan dans les dents ! » À la suite d'un attentat contre une discothèque fréquentée par des militaires américains à Berlin, en 1986, Ronald Reagan avait fait bombarder Tripoli. L'attaque contre la Pan Am serait d'ailleurs une réponse à ce bombardement. En 1998, des ambassades américaines ont fait l'objet d'attentats en Afrique. Les États-Unis y ont répondu par la bouche de leurs missiles. Le terroriste saoudien qu'ils visaient aurait réagi en orchestrant l'attentat qui a été commis il y a quelques mois contre un navire militaire américain au large du Yémen.

En décidant de laisser l'attentat de Lockerbie entre les mains des tribunaux, Washington n'a pas réussi à obtenir entièrement justice. Mais au moins, le cycle de la violence a été désamorcé. Khadafi, qui a déjà accepté de dédommager financièrement les familles des victimes d'un autre attentat, celui commis en 1989 contre un avion français, finira probablement par accepter d'offrir des compensations aux proches des victimes de Lockerbie.

Ce n'est pas idéal, mais c'est mieux que rien. D'ailleurs, l'histoire récente démontre que c'est uniquement lorsqu'ils ont quitté le pouvoir que les chefs d'État finissent par régler leurs comptes avec la justice. C'est vrai pour Pinochet, qui vient d'être inculpé par un juge chilien. Ce sera sans doute vrai pour Slobodan Milosevic, qui n'a toujours pas été livré au Tribunal de La Haye. Mais qui, si l'on en croit le ministre yougoslave de la Justice, finira tôt ou tard par être extradé. Et cela pourrait même un jour être vrai pour Khadafi : une organisation anti-terroriste française tente actuellement de lui intenter un procès pour sa participation à l'attentat de 1989.

À elle seule, cette multiplication de cas montre que les politiciens responsables de crimes graves risquent de plus en plus d'avoir à répondre de leurs actes. Espérons que la tendance se maintienne.



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Regardez aller Bourque !

LA FUSION DES municipalités redonne au maire Bourque une formidable marge de manoeuvre, tout comme la création de la CUM avait donné au maire Drapeau une nouvelle source de financement, il y a une trentaine d'années. Et tout comme Jean Drapeau avec ses Jeux olympiques, ça ne prendra pas beaucoup de temps à M. Bourque pour dilapider sa nouvelle marge de manoeuvre. Regardez-le bien aller. À peine un mois après l'adoption de la loi sur les fusions, il donne aux propriétaires du club de hockey Canadien un cadeau de 16,8 M \$ pour le passé, plus une réduction de taxes annuelles pour les années futures de 2 M \$. L'opposition se pose la question à savoir quels services seront réduits pour couvrir cette dépense. La réponse est tellement évidente que la question en devient naïve : ce sont les banlieues qui vont payer la facture avec des augmentations de taxes. Et ce n'est qu'un début. Vous pouvez être assurés que l'augmentation de taxes de 5 % par année promise par la ministre sera une promesse tenue.

GÉRALD HOULE
Saint-Lambert

Notre dernier beau billet de 10 \$?

L'AVEZ-VOUS BIEN regardé ce nouveau dix ? Encore pire que son prédécesseur. Une catastrophe graphique. L'utilisation primaire de l'ordinateur ne dépasse pas le stage préscolaire. Rien d'innovateur. On a pondu ce qu'on pouvait de pire esthétiquement, et le contenu ne vaut guère mieux : le premier ministre John A. Macdonald est toujours là, en plus propre, moins rustre, plus jeune ; on lui a infligé un sacré coup de lifting depuis sa dernière apparition. Son coiffeur est nettement meilleur. Son styliste aussi ! (J'attends avec impatience le nouveau look de la reine. Ah, vous ne le saviez pas ? Elle trônera encore sur notre 20 \$). Au verso, le colonialisme est à son paroxysme : « Au service de la paix ». Bénies soient les guerres ; sinon cette phrase vire caduque. Le balbuzard s'est donc muté en colombe de paix, flanquée d'éléments menés par des compromis idéologiques.

Mais on me dit que c'est à la suite de profondes recherches marketing qu'on a obtenu cet amalgame si mal dessiné. Un billet de banque n'est pas un produit de consommation comme les cartes de plastique. Il est censé donner une identité à un pays. C'est une promotion rêvée. Il offre cette chance quotidienne d'initiation d'un peuple au design, et par-dessus tout, ouvre son âme au monde entier : Pays ? Colonie ? Protectorat ? République ? Royauté ? Principauté ? Confédération ?... Sur cette véritable carte

FRÉDÉRIC METZ
professeur,
programme de design graphique
Université du Québec à Montréal

Des patriotes canadiens ?

LA STRATÉGIE agressive des libéraux fédéraux envers l'Ouest du pays semble avoir atteint un dénouement prévisible. Après s'être servis de la dernière campagne électorale pour délibérément provoquer les sentiments qui ont mené à la formation d'un parti séparatiste de l'Ouest, les libéraux se présentent maintenant comme les protecteurs de l'unité nationale devant cette menace séparatiste.

Mais hier comme aujourd'hui, les motifs des libéraux sont les mêmes : calomnier leurs opposants politiques établis dans l'Ouest de façon à accroître leurs appuis au sein des populations majoritaires de l'Est. Les Chrétien, Dion, McLellan et compagnie ne sont pas des patriotes canadiens. Ce ne sont que des politicien dont les actes sont on ne peut plus méprisables.

STEPHEN HARPER
Coalition nationale des citoyens
CalgaryVOUS VOLEZ
NOUS ÉCRIRE ?
Adresse électronique :
edito@lapresse.ca

Le Canada a capitulé

M. Manley, VOUS AVEZ couvert tous les citoyens canadiens de honte et de ridicule par votre manque de fermeté à l'égard d'un diplomate ivrogne et sans scrupules qui a fauché la vie de la mère de deux adolescents.

Vous avez permis à ce diplomate ivrogne, qui a assassiné une honorable citoyenne canadienne, de retourner impunément dans son pays, une contrée où l'alcoolisme est reconnu comme un fléau national faisant partie des moeurs. La Convention de Vienne de 1961 a été instaurée pour protéger les diplomates honnêtes dans l'exercice de leurs fonctions et non pas pour venir en aide à des ivrognes assassins qui tuent d'honnêtes citoyens dans les pays où ils sont affectés.

Nonobstant la Convention de Vienne de 1961, désuète en l'an 2001, un précédent avait été créé par le gouvernement des États-Unis lors d'un incident semblable qui a coûté la vie à une adolescente de 16 ans, happée par un véhicule conduit par un diplomate ivrogne de la Géorgie (ex-URSS). Les Américains ont exigé



John Manley

la levée de son immunité diplomatique, l'ont traduit en justice à Washington et il purge actuellement une peine de sept ans de prison ferme aux États-Unis. Justice fut faite. Une vraie justice.

Vous pouviez vous appuyer sur ce précédent pour réclamer que justice soit faite au Canada. Vous n'avez certainement ni l'étoffe ni la trempe nécessaires pour être ministre des Affaires étrangères

du Canada en capitulant si rapidement au lieu de défendre les intérêts des Canadiens, par surcroît dans leur propre pays.

Vous avez laissé un criminel retourner dans son pays avec la promesse que justice sera faite, un pays qui ne connaît pas le sens de ce mot. Un criminel arrogant qui, par surcroît, est resté les bras croisés après l'accident et n'a même pas daigné se porter au secours de sa victime. Cette expulsion équivaut à une simple tape sur les doigts. C'est scandaleux et inacceptable.

Par votre manque de fermeté et en n'insistant pas pour obtenir la levée de l'immunité diplomatique de ce fonctionnaire ignoble, vous avez relégué notre nation au rang d'un petit pays en émergence, qui a peur de protéger ses citoyens en agissant avec fermeté.

La Russie a tranché. Le Canada a capitulé. Dans de telles circonstances, difficile d'être fier d'être Canadien. Vous devriez avoir honte de vous-même. Vous n'êtes pas digne des fonctions que vous occupez.

JEAN-PIERRE EMMANUEL
Montréal

FORUM

Une dynastie en sursis...

La vente du Canadien à l'homme d'affaires George N. Gillett n'est que le prélude à un déménagement en bonne et due forme de l'équipe aux États-Unis

SYLVAIN LEFEBVRE

L'auteur est professeur au département de géographie de l'UQAM, où il est directeur du chantier de recherches Sport et Ville.

C'est maintenant chose faite : cette institution sportive et culturelle que représente le club de hockey professionnel Le Canadien de Montréal a été vendue majoritairement à des intérêts américains. Malgré les clauses du contrat de vente et les « garanties » de non-déménagement, cette transaction annonce très clairement qu'à moyen terme, rien ne pourra empêcher le déménagement du club chez nos voisins du Sud.

Un des principaux facteurs qui expliquent la vente du club à un investisseur américain réside dans l'incapacité des marchés canadiens de préserver leurs équipes de sport professionnel dans un contexte où l'industrie va mal. Très mal. Tout d'abord, il existe une surenchère importante à l'échelle des villes



Sylvain Lefebvre

nord-américaines pour accueillir et conserver une ou plusieurs équipes dans les quatre principaux sports professionnels nord-américains (hockey, baseball, football, basketball). La survalorisation des franchises elles-mêmes est ainsi causée par un effet de monopole maintenu artificiellement par les ligues majeures. De plus, la

flambée des salaires des joueurs est devenue complètement incontrôlable depuis plusieurs années, remettant ainsi sérieusement en question la marge de profitabilité des propriétaires de clubs.

Il faut comprendre que les structures et les fondements même de l'industrie du sport professionnel ont beaucoup changé ces trente dernières années. Les principales sources de revenus s'appuient désormais sur les droits de retransmission télévisuelle, sur les revenus de publicité et les revenus générés par les loges et les sièges corporatifs des nouveaux arénas aménagés pour la circonstance. Le hockey professionnel, à l'image des autres sports professionnels en Amérique du Nord, est une industrie à perte. Seuls les grands conglomérats de l'industrie du divertissement, du spectacle, des médias, de la publicité et du multimédia peuvent désormais profiter de l'acquisition d'un club et de ses infrastructures puisqu'ils récupèrent leurs investissements promotionnels et de diffusion autrement dévolus à des propriétaires indépendants ou corporatifs distincts de ces nouveaux secteurs d'activité.

En absorbant ainsi les pertes du club par des économies substantielles en coûts d'exploitation, ce type de franchises (Disney-ABC-ESPN, AOL-Time Warner, Cablevision, ComCast-Spectator, etc.) gagne à utiliser le sport professionnel comme principal véhicule promotionnel. Les propriétaires indépendants, multimilliardaires ou non, sont une espèce en voie de disparition dans l'émergence de nouveaux modes de propriété des franchises de sport. Il en existe encore un certain nombre qui y investissent massivement pour redorer leur image corpo-

native ou tout simplement par amour du sport mais ils ne pourront pas longtemps résister aux pressions énormes qu'imposent ce type d'industries dans le marché actuel. Cette absence de régulation dans les principales ligues majeures est maintenue car des intérêts corporatifs puissants soutiennent ces dynamiques et encouragent cette « marchandisation » d'un secteur d'activités à la fois économiques et culturelles. Voilà comment il faut traduire cette tendance lourde qu'est la « mondialisation du sport », tendance qu'on nous sert à toutes les sauces ces jours-ci.

Plus près des amateurs et de la collectivité qui accueille ce sport professionnel, on retrouve aussi une désaffection généralisée et le déclin d'une certaine faveur populaire envers les clubs professionnels. L'accessibilité au spectacle sportif est de plus en plus restreinte à des clientèles corporatives et les moins nantis sont invités à vivre l'expérience « festive » d'une rencontre sportive à la radio, à la télévision et bientôt sur Internet. Les nouveaux arénas sont d'ailleurs aménagés pour satisfaire ces nouveaux besoins, ceux des loges et des sièges corporatifs, des publicitaires et des réseaux de transmission télévisuelle. Cette ségrégation des clientèles sportives contamine toutes les activités sportives professionnelles et envoie un message qui est mal accueilli par ceux qui s'identifient symboliquement et culturellement à leur club. Ajoutez-y des salaires de joueurs exorbitants, un discours arrogant de propriétaires qui revendiquent des fonds publics sous la menace d'un déménagement, une relation joueurs-amateurs qui s'est détériorée, une performance médiocre de l'équipe elle-même pendant quelques années, et vous obtenez un cocktail explosif qui met en péril la « fierté collective » qui avait été si puissante tout au long de l'histoire prestigieuse d'un club comme Le Canadien.

Affirmation identitaire

Symbole d'affirmation identitaire par excellence pour les Québécois et plus particulièrement pour les Montréalais, le Canadien de Montréal a longtemps été le principal pivot de toute une culture sportive et récréative, qui s'est peu à peu enrichie d'autres sports et d'autres événements importants. Hélas ! cette dimension culturelle et symbolique associée à certaines équipes professionnelles est trop souvent récupérée à des fins purement comptables lorsque la conjoncture exige des propriétaires de sortir une franchise de la crise ou d'augmenter sa marge de rentabilité... Bien sûr, la dynastie Molson-Canadiens a véritablement marqué l'imaginaire collectif, mais on a oublié trop longtemps les transformations profondes du sport lui-même et celles de son intégration à la vie socio-culturelle et économique nord-américaine.

Le réveil ne devrait pourtant pas être si brutal. L'industrie du hockey professionnel est une industrie à perte depuis plusieurs années et les propriétaires avaient parié un peu trop fort à la construction du nouveau Centre Molson en finançant eux-mêmes la construction de l'amphithéâtre. Partout en Amérique du Nord, les nouveaux arénas et stades sportifs étaient au même moment financés majoritairement par des fonds publics. Le dossier de l'exemption fiscale exigée auprès de la Ville de Montréal ne vient que confirmer la lourdeur des coûts d'exploitation de cet équipement qui ne sera peut-être jamais rentabilisé à sa juste valeur. Cette image généralisée à l'effet que tout ce qui entoure les



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« On retrouve une désaffection généralisée et le déclin d'une certaine faveur populaire envers les clubs professionnels », selon M. Lefebvre.

équipes de sport professionnel ne représente désormais qu'une affaire de « gros sous » n'est pas trop forte.

Avec un peu de lucidité et de réalisme dans ce dossier, il faut accepter que le club de hockey Le Canadien finira bien par déménager à moyen terme dans une ville américaine. Le Canada perdra ses six équipes de hockey (Montréal, Ottawa, Vancouver, Calgary, Edmonton et Toronto) mais Montréal résistera peut-être plus longtemps que les autres villes car l'histoire et la tradition de son club pèsent encore pour beaucoup dans la mobilisation des acteurs et la capacité de lever des fonds privés et publics. La récente concession en recettes fiscales de la Ville de Montréal est là pour nous le rappeler de façon spectaculaire.

Pour l'instant, il n'est pas dans l'intérêt du nouveau propriétaire, des responsables de la ligue ou de Molson de faire l'économie d'une période de transition pour rassurer la population, les amateurs, les médias et les autres acteurs économiques qui ont des intérêts auprès de la franchise. Il faut d'abord donner l'image du bon joueur corporatif (surtout ne pas affecter le produit « principal ») et graduellement changer le discours à des intervalles stratégiques. Faut-il rappeler ici la très courte lune de miel de Jeffrey Loria avec les médias et la population montréalaise ? Qu'on se le dise une fois pour toutes, il n'y a pas de « sauveur » ou de « bon Samaritain » dans le sport professionnel. L'industrie poursuivra donc sa course folle et le club ne pourra vraisemblablement pas retenir ou attirer les joueurs vedettes.

Il n'est pas loin ce moment où les déclarations basculeront de nouveau dans les insuffisances du marché francophone et montréalais en matière de sport professionnel, dans la faiblesse du dollar canadien, dans la trop grande force des avantages consentis par les villes américaines, dans les pertes considérables absorbées par Gillett, Molson et tutti quanti... Une fois brandi une dernière fois le drapeau de la « conscience et du devoir civique » des propriétaires, du dernier effort pour maintenir la dynastie dans sa ville natale et de la fatalité ou de la cruauté du libre marché et de la concurrence excessive, le club sera vendu et démantelera car il n'y aura plus rien d'autre à faire et l'opinion publique y aura été préparée.

Il n'existe aucune clause, aucune condition ou circonstance qui puisse empêcher un propriétaire en difficulté financière ou en faillite de se départir de ses biens. Il serait étonnant de voir Molson se prévaloir de sa clause de préemption si Gillett vend le club à un moment où le marché et l'industrie auront aggravé la crise des franchises les moins performantes ! Il serait étonnant aussi de voir Gillett essayer un refus de la ligue majeure si le marché de la ville d'accueil aux États-Unis

affiche les bonnes conditions. Les ligues majeures existent d'abord pour faire augmenter les bénéfices de ses franchisés, non pas pour préserver l'héritage culturel et symbolique d'une équipe dans sa ville d'accueil et encore moins pour financer le sentiment de fierté collective d'une population attachée à son histoire sportive ! Il faut donc être prudent avec cette poudre d'images fortes et émotives que l'on jette aux yeux de la population.

Disparition des sports professionnels traditionnels

Par ailleurs, le contexte montréalais affiche une diversité et une richesse de produits sportifs, culturels et festifs qui peuvent combler la demande actuelle ou celle à venir en matière de spectacles, de compétitions sportives, d'événements à grand déploiement médiatique et de festivals. Les sports événementiels ont d'ailleurs maintenant la cote auprès du public si on évalue la popularité du Grand Prix de Formule 1 (à laquelle s'ajoutera bientôt une course d'Indy-Cart) et les Internationaux de tennis. Les sports professionnels « traditionnels » des ligues majeures disparaîtront de Montréal. Tout au plus, nous reverrons ces sports dans de nouvelles ligues exclusivement canadiennes ou semi-professionnelles — pensons au succès des Alouettes au stade Percival-Molson — ce qui impliquera alors un exode des meilleurs talents vers les ligues américaines qui récompenseront davantage la performance ou la valeur marchande des joueurs.

Le départ du Canadien vers les États-Unis est une idée difficile à avaler et c'est la raison pour laquelle tous les coups seront permis dans les prochaines semaines et les prochains mois. Le sport professionnel génère malgré lui un discours émotif et irrationnel car il s'est enraciné dans la culture nord-américaine sur près d'un siècle en s'incrustant dans la vie urbaine et notre quotidien. Difficile d'imaginer qu'on puisse s'en passer. Difficile d'imaginer que Montréal, ville qui a grandi au rythme du hockey, puisse devenir autre chose sur la scène sportive. Difficile d'imaginer qu'il faille renoncer. Ce départ sera une perte considérable pour les jeunes joueurs de hockey, pour les amateurs et les nostalgiques. Il y aura aussi une perte économique directe et indirecte importante qu'il est difficile de quantifier. Mais nous n'en sommes pas là. Pas encore. Pour l'instant, laissons les marchands de rêve alimenter les espoirs et les fantasmes de ceux qui voient déjà une prochaine Coupe Stanley défilé sur la rue Sainte-Catherine et qui voient déjà les super-vedettes affluer sur Montréal pour relancer les performances du club. Sainte-Flanelle, priez pour nous !

LA BOÎTE AUX LETTRES

Si ce n'est pas bon pour Molson...

POUR LES ANCIENS joueurs du Canadien qui possèdent encore un morceau d'eux-mêmes dans cette équipe, il faudra probablement se résoudre à fermer le livre d'une époque. Seront-ils, en cela, suivis par les plus fidèles et irréductibles partisans ? Pour certains, les plus jeunes, la vente du Canadien constitue un événement moins émotif, moins nostalgique. Le cœur du jeune amateur bat pour son héros avant tout. Le coup de la vente à des intérêts américains ou étrangers était possible, mais peu probable. Les partisans préféreraient ne pas inférer ce que d'aucuns appréhendaient comme le pire des scénarios. Depuis quelques années, les profits de la grande brasserie périclitaient. Philanthropie et business sont deux mots qui s'amalgamaient mal.

Aucun Canadien ne s'est manifesté, dit-on. Il faut dire que le sport professionnel a la vie dure chez nous et présente une image incongrue. Les Canadiens n'étaient pas intéressés et les Québécois, qui ont vécu de près ou de loin la saga des Expos, se sont réfugiés à l'ombre de la sagesse. Si ce n'est pas bon pour Molson... Et puis, aurait-il été préférable que l'acheteur soit de Toronto ? Une armada de riches Américains a envahi et pris le contrôle de la Ligue nationale



de hockey en toute légalité. Ce sport nous appartenait jusqu'à ce que quelqu'un, quelque part, vende son droit d'aïnesse. Dans le monde de la piastre, le passé n'est garant de rien. Et aujourd'hui plus que jamais. Les affaires sont les affaires ! Combien de grandes entreprises familia-

les sont passées au plus offrant dans un contexte de concurrence née du libre-échange. On n'a pas cessé de dire et redire que le hockey était dorénavant un business. La réalité vient de tasser le scepticisme dans le cas du Canadien.

Les moeurs ont changé, les mentalités ont changé, le hockey a changé, mais la terre est toujours ronde.

YVES DESLAURIERS
Prévost

Pas de gardien de but

QUEL TRISTE jour... Nos symboles, nos rêves d'enfants, notre passe-temps préféré risquent de disparaître avec la vente du Canadien. Je ne veux pas blâmer ici la famille Molson,

mais plutôt les grands de notre province et de notre pays qui ont laissé filer notre ambassadeur le plus connu, notre sport national.

Nous, Québécois, nous obstinons à vouloir sauvegarder notre identité « distincte » ; mais, en même temps, nous ne faisons rien pour conserver au moins le « statu quo » de notre appartenance. Nous voulons sauver notre langue, nous nous battons pour nos droits, toutes ces idéologies qui font que nous voulons être différents et distincts. Mais en même temps, nous ne faisons rien pour protéger les joyaux de notre patrimoine. Qui, ici, ne se rappelle pas avoir rêvé d'être Maurice Richard, Guy Lafleur ou Ken Dryden. Tous ces grands qui, tout jeunes, nous faisaient rêver, nous conviaient à faire davantage, à devenir meilleurs, différents. Qui ne se rappelle pas de l'émeute causée par la suspension de Maurice Richard, le soulèvement d'un peuple contre l'establishment.

Malheureusement, les Américains ont encore aujourd'hui marqué un autre but dans notre filet... Et le pire, c'est que nos gardiens que l'on regarde avec tant de respect ne se sont même pas présentés pour essayer de faire l'arrêt.

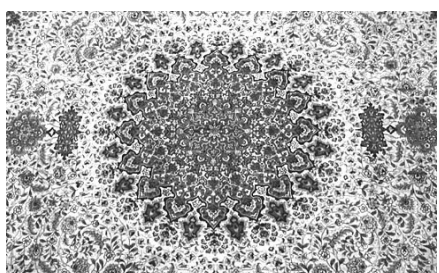
PHILIPPE AHMARANIAN
Laval

ENCAN PUBLIC LE DIMANCHE 4 FÉVRIER 2001

PORT DE MONTRÉAL
ENTREPÔT DE FRET MARITIME
MARCHANDISES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

SOLITAIRES
COLLIERS
BRACELETS
BOUCLES
D'OREILLES
DIAMANTS
SAPHIRS
PERLES
RUBIS

EN PLUS DE



ROLEX
CARTIER
PIAGET
PATEK
ZENITH
GENEVE
GUCCI
MOVADO



Magnifique Tabriz laine et fine soie
Évaluation : 26 000 \$
Mise aux enchères : 0 \$



VENTE LOT PAR LOT, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
ARTICLES DÉDOUANÉS - DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

Encan à 14 h précises
Inspection publique et inscription à compter de 13 h
Port de Montréal - Entrepôt de fret maritime de Montréal
285, rue Prince

Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William (angle William et Prince)

Chaque pièce est adéquatement étiquetée, avec mention du pays d'origine et de la composition. Catalogue certifié disponible. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15 % en sus. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Sous réserve d'ajouts ou de retrais. TVQ et TPS en sus. Heritage Auctioneers n'est pas une agence gouvernementale. 1 800 396-9236.

Lockerbie: le Libyen acquitté est rentré chez lui

SARAH EL DEEB
Associated Press

TRIPOLI — Après avoir passé près de deux ans en prison et au terme de neuf mois de procès, le Libyen acquitté dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie est rentré chez lui hier.

Lamen Khalifa Fhimah, 44 ans, a embarqué en fin de matinée à bord d'un avion de l'armée de l'air néerlandaise, sous l'autorité des Nations unies, et il est arrivé quelques heures plus tard à Maatika, l'aéroport de Tripoli, où il a été accueilli par une centaine de personnes, sa famille et des amis.

Il a ensuite été conduit dans la résidence de Mouammar Kadhafi. Le chef de l'État libyen a serré Lamen Khalifa Fhimah dans ses bras avant de prononcer un discours au cours duquel il a annoncé qu'il de-



Photo AFP

Lamen Khalifa Fhimah à son arrivée à Tripoli hier.

manderait des compensations pour toutes les années où son pays a subi des sanctions des Nations unies.

Mercredi, la Haute Cour écossaise qui siégeait à Camp Zeist, aux Pays-Bas, a déclaré coupable de meurtre l'un des deux accusés dans l'attentat de Lockerbie.

Abdel Basset Ali al-Megrahi, 48 ans, a été condamné à la prison à vie avec toutefois la possibilité d'une libération conditionnelle après 20 ans d'emprisonnement en raison de son âge et de son action au service du gouvernement de son pays. Une manière de sous-entendre qu'il a obéi à des ordres.

Les deux Libyens étaient accusés

d'avoir fait exploser en vol un Boeing-747 de la PanAm au-dessus du village écossais de Lockerbie le 21 décembre 1988. Les 259 occupants du vol 103 Londres-New York avaient péri, ainsi que 11 personnes au sol.

Des sanctions économiques internationales avaient été imposées en 1992 à la Libye du colonel Mouammar Kadhafi. Quand la Libye a accepté de remettre ses deux ressortissants en avril 1999, l'ONU a suspendu — mais pas levé — une partie des sanctions. Pour lever les sanctions encore en vigueur, Tripoli doit renoncer au terrorisme et verser des compensations aux familles des victimes.

Maison | IBM

IBM



Écran plat TFT de 17 po'

On en a fait tout un plat



1NVF014

NETVISTA A20i – 63F

avec un écran de 17 po' et une imprimante couleur à jet d'encre Lexmark Z32

- Processeur Pentium[®] III d'Intel[®] à 866 MHz
- Mémoire SDRAM de 64 Mo
- Disque dur de 40 Go
- CD-RW 8X/4X/32X²
- Modem de 56 kbps V.90
- Windows[®] 98 Deuxième édition
- Permis Lotus SmartSuite Millennium
- Norton AntiVirus (version OEM)
- Garantie limitée de un an

1 999 \$

Frais d'expédition et de manutention inclus

VOYEZ GRAND!

Optez pour un écran 19 po' et une imprimante couleur à jet d'encre Lexmark Z42 pour seulement 200 \$ de plus.



pentium[®]!!!



celeron[™]
PROCESSOR



NETVISTA A20i – 37F avec un écran plat TFT de 15 po'

- Processeur Celeron[™] d'Intel[®] à 766 MHz
- Mémoire SDRAM de 64 Mo
- Disque dur de 20 Go
- CD-ROM 48X max.²
- Modem de 56 kbps V.90
- Windows[®] 98 Deuxième édition
- Permis Lotus[™] SmartSuite[™] Millennium
- Garantie limitée de un an

1 999 \$

Frais d'expédition et de manutention inclus

ONVF045



OTVF001

1 299 \$

Frais d'expédition et de manutention inclus



celeron[™]
PROCESSOR

ThinkPad i Series 1200 – 11F avec mallette Universal

- Processeur Celeron[™] d'Intel[®] à 550 MHz
- Mémoire SDRAM de 32 Mo
- Disque dur de 5 Go
- Écran HPA de 12,1 po'
- CD-ROM 24X max.²
- Modem de 56 kbps V.90
- Interface SMI VRAM 2 Mo et graphiques LynxEM+
- Windows édition Millennium
- Permis Lotus SmartSuite Millennium
- Norton AntiVirus (version OEM)
- Garantie limitée de un an

La Maison IBM est l'endroit idéal pour équiper votre petite famille d'un ordinateur de qualité IBM tout en **ÉPARGNANT 500 \$** à l'achat d'un PC avec écran*. Pour confirmer votre admissibilité au programme d'aide gouvernementale et en connaître les modalités, communiquez avec le gouvernement du Québec au 1 888 793-9588.



POUR ACHETER : cliquez, appelez ou venez nous rencontrer*.



MONTRÉAL

(Centre Eaton)
705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél. : (514) 282-1671

LAVAL

1789, boulevard Saint-Martin Ouest
Tél. : (450) 686-9266

POINTE-CLAIRE

(Centre Fairview)
6801, route Transcanadienne
Tél. : (514) 693-0661

BROSSARD

2340, boulevard Lapinière
Tél. : (450) 462-4077

Maison | IBM

www.ibm.ca/store

1 800 267-9077